

L'ABC
du FMI

SUPPLÉMENT AU BULLETIN DU FMI

VOLUME 35

SEPTEMBRE 2006

WWW.IMF.ORG/IMESURVEY

À LA UNE :
Une présence décisive
dans les pays à faible
revenu d'Asie

Guide du
FMI

MINI-GLOSSAIRE

LES MOTS POUR LE DIRE

Les économistes et le FMI utilisent un langage spécialisé parfois obscur pour le profane. Voici quelques termes utilisés dans la présente publication, avec un renvoi à la page où ils apparaissent en contexte.

Conditionnalité : ensemble des conditions que les pays doivent remplir dans la plupart des cas pour pouvoir emprunter au FMI (page 23).

Contagion : propagation d'une crise financière d'un pays à un autre (page 17).

Droit de tirage spécial (DTS) : actif de réserve international créé par le FMI en 1969 pour compléter les réserves officielles existantes des pays membres. Les DTS sont alloués aux pays membres en proportion de leurs quotes-parts. Le DTS sert aussi d'unité de compte du FMI. Sa valeur est déterminée par rapport à un «panier» regroupant les principales monnaies internationales (page 14).

Facilité : type de prêt que le FMI met à la disposition de ses membres (page 25).

Gouvernance : désigne, sous tous ses aspects, la manière dont s'exerce l'autorité dans un pays ou une institution, y compris l'ensemble des règles applicables et, en particulier, l'obligation de rendre des comptes (page 19).

Macroéconomie : (du grec makros, «grand»). La macroéconomie s'intéresse au fonctionnement de l'économie dans son ensemble et à des variables telles que la richesse globale, la monnaie, le revenu total, le chômage, l'inflation et le taux de change (valeur d'une monnaie par rapport aux autres monnaies). À l'inverse, la microéconomie (du grec mikros, «petit»), s'intéresse au comportement des différents agents économiques, tels que les ménages et les entreprises, et à la fixation des prix relatifs (page 16).

Surveillance du FMI : aux termes de ses Statuts, le FMI est chargé de surveiller le système monétaire international et de suivre attentivement les politiques de change de ses membres. Activité fondamentale du FMI, la surveillance consiste à suivre l'évolution de l'économie à l'échelle mondiale et nationale, et à avertir les décideurs en cas de dégradation de la situation (page 17).

Transparence : degré d'ouverture d'une institution envers le public. Plus une institution est transparente, mieux elle informe le public de ses activités et de ses méthodes de travail (page 19).

Valeur actualisée nette (VAN) : l'actualisation est une technique permettant d'établir la valeur des paiements futurs en calculant la valeur actuelle à l'aide d'un taux d'actualisation égal au coût du capital actuel (page 29).

Viabilité : le FMI prône des politiques axées sur une croissance viable, c'est-à-dire une croissance durable qui n'est pas interrompue, par exemple, par des cycles d'expansion et de récession. La dette d'un pays est viable si elle peut être remboursée en intérêt et en principal sans nuire à la santé de l'économie (page 17).

Un glossaire de termes financiers figure aussi sur le site Internet du FMI (www.imf.org).

Photo de couverture : une femme à pirogue sur le fleuve Mékong à Long Xuyen (Vietnam).
Le Vietnam a fait des avancées notables dans la libéralisation des échanges (page 3). (Steve Raymer/CORBIS)

- [2](#) Une présence décisive
Le FMI et les pays d'Asie à faible revenu
- [7](#) Changement de cap
La stratégie à moyen terme du FMI
- [8](#) 10 événements qui ont marqué le FMI
Un aperçu historique
- [13](#) Qui pilote le FMI?
Organisation et finances
- [15](#) Le Conseil d'administration du FMI
Représentation des pays et répartition des voix
- [16](#) Promouvoir la santé de l'économie
Surveillance et prévention des crises
- [20](#) Aider quand les choses vont mal
La résolution des crises
- [22](#) Remettre l'économie sur les rails
Prêts et conditionnalité
- [25](#) Comment le FMI accorde-t-il ses prêts?
Modalités des concours financiers
- [26](#) Transmission d'un savoir-faire
Assistance technique et formation
- [28](#) En quête d'une vie meilleure
Réduction de la pauvreté et allègement de la dette
- [32](#) Accroître la transparence et la responsabilisation
Le Bureau indépendant d'évaluation
- [33](#) Le FMI en un coup d'œil
Repères et indicateurs
- [33](#) Organigramme du FMI



Chris Stewes/Reuters Pictures



Brand International/Inf/Aurora & Quantum Productions, Inc.



Diana Spivak/Bloomberg News/Landov

Laura Wallace
Rédactrice en chef

Sheila Meehan
Rédactrice principale

Christine Ebrahim-zadeh
Directrice de production

Jeremy Clift
Elisa Diehl
Ina Kota
Rédacteurs

Maureen Burke
Lijun Li
Kelley McCollum
Assistantes de rédaction

Lai Oy Louie
Graphiste

Stephen Jaffe
Michael Spilotro
Montage photos

Kanitta Meesook
Conseillère principale



Édition française
Division française
Services linguistiques
Alfred Detchou
Traduction
V. Andrianifahanana
Correction & PAO

L'ABC du FMI est un supplément du *Bulletin du FMI* (ISSN 0250-7412), périodique aussi publié en anglais (IMF Survey) et en espagnol (Boletín del FMI). Les opinions et les informations contenues dans le *Bulletin* et *l'ABC* ne représentent pas nécessairement la position officielle du FMI. Les articles du *Bulletin* et de *l'ABC*, hormis les photos et illustrations, peuvent être reproduits à condition que la source soit citée.

Le courrier à la rédaction doit être adressé à Current Publications Division, Room 7-106, IMF, Washington, DC 20431 (États-Unis), ou par voie électronique à imfsurvey@imf.org. Tél. : (202) 623-8585. Expédition par courrier première classe pour le Canada, les États-Unis et le Mexique, et par avion pour les autres pays. Le tarif annuel de l'abonnement est de 120 dollars EU pour les entreprises et les particuliers. Les demandes d'abonnement doivent être adressées à Publication Services, Box X2006, IMF, Washington, DC 20431 (États-Unis). Tél. : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : publications@imf.org.

Une présence décisive



Le port de Hô Chi Minh-Ville au Vietnam déborde d'activité.

Au plan économique, la région Asie–Pacifique est celle qui présente le plus de diversité et de dynamisme. Important moteur de croissance pour l'économie mondiale, elle renferme quatre des douze principales économies de la planète — Japon, Chine, Inde et Corée — et plusieurs des pays en pleine expansion. Cela étant, c'est également dans cette région que l'on trouve certaines des nations les plus pauvres. Pour pouvoir s'adapter aux exigences de la mondialisation, les pays à faible revenu de la région continuent d'avoir besoin d'aide.

Dans toute la région, le FMI travaille en étroite collaboration avec les pays à faible revenu, qui sont au nombre de 17 et ont une population totale qui dépasse 350 millions d'habitants, dont beaucoup vivent avec moins de deux dollars par jour. Ce vaste groupe de pays est également marqué par la diversité : depuis les économies en transition (comme le Vietnam, le Cambodge ou la Mongolie) jusqu'aux pays du Pacifique (comme la Papouasie-Nouvelle-Guinée) handicapés par un marché limité, en passant par les pays frappés par des catastrophes naturelles et d'autres chocs exogènes (comme le Bangladesh).

Chaque pays connaît certes une problématique différente, mais les stratégies de réforme présentent des points communs : mise en œuvre de politiques solides; renforcement des capacités institutionnelles et humaines; et promotion d'un climat des affaires propice à l'investissement direct étranger, à l'emploi et à la réduction de la pauvreté. Dans tous ces domaines, le FMI peut travailler de concert avec les pays, mettant à leur disposition ses conseils de politique économique, son assistance technique et, en cas de difficultés de balance des paiements, son appui financier.

■ Vietnam : libéraliser les échanges

Pour promouvoir une croissance vigoureuse et soutenue et améliorer les niveaux de vie, le Vietnam a décidé d'ouvrir son économie. Depuis 1986, la libéralisation des échanges a été remarquable. Pour Lazaros Molho, Chef de mission du FMI au Vietnam, «la levée des obstacles aux échanges est une composante fondamentale de la politique de *doi moi*, c'est-à-dire de rénovation, et le FMI appuie cette stratégie».

Entre 1993 et 2004, l'ouverture aux échanges — mesurée à partir de la somme des importations et des exportations par rapport au PIB — a plus que doublé et la part de marché des exportations vietnamiennes a plus que triplé. Propulsé par le dynamisme de ses exportations et la poussée des investissements directs étrangers, le Vietnam a réalisé des progrès sensibles en matière de croissance (le PIB a progressé en moyenne de plus de 7½ % par an sur la période 1993–2005) et fortement réduit la pauvreté (de 58 % en 1993 à moins de 20 % en 2004). Pour Lazaros Molho, ce sont là des résultats impressionnants, que l'on se situe au plan régional ou mondial.

Depuis 1993, les programmes de réforme appuyés par le FMI ont tous eu une composante de libéralisation commerciale, prévoyant notamment l'allègement des procédures d'octroi de licences d'importation, la suppression progressive des contingents, ou la libéralisation des droits commerciaux. Au titre des principales initiatives récentes, le Vietnam a adopté la feuille de route commerciale de 2001–05, qui prévoyait la réduction des tarifs, l'élimination des restrictions quantitatives et d'autres mesures destinées à préparer l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La signature d'un accord bilatéral avec les États-Unis en 2001 a d'autant plus encouragé le travail de libéralisation commerciale et offert un cadre de référence utile pour l'adhésion à l'OMC. Les engagements régionaux dans le

cadre de la zone de libre-échange de l'ASEAN ont également permis de bien asseoir la libéralisation et contribué à développer rapidement les flux commerciaux durant la décennie écoulée.

Cela dit, il reste encore beaucoup à faire pour démanteler les barrières non tarifaires qui subsistent, réduire le niveau moyen des taux tarifaires — qui restent parmi les plus élevés en Asie —, et ouvrir davantage les régimes du commerce extérieur et des investissements. Les négociations engagées en vue de l'adhésion à l'OMC représentent un axe important pour l'intégration progressive de l'économie vietnamienne. L'adhésion, non seulement ouvrira plus de débouchés commerciaux, mais elle encouragera également une amélioration du cadre juridique et du climat des affaires, et devrait donc continuer d'attirer l'investissement étranger direct.

Le FMI appuie les efforts consentis par le Vietnam pour rejoindre l'OMC et il lui apporte des conseils et une assistance technique pour l'aider à mettre en place un système de change encore plus ouvert et efficace. Le pays a ainsi franchi une étape importante en octobre 2005 en supprimant les restrictions qui subsistaient sur les paiements courants internationaux. Le FMI continuera de conseiller les autorités vietnamiennes à l'appui de leur gestion macroéconomique et de leurs réformes structurelles dans le cadre des activités de surveillance, et il continuera de mettre à leur disposition son assistance technique pour les aider à promouvoir un marché des changes plus efficace et plus commercial.

■ Bangladesh : surmonter les chocs

Avec l'expiration des contingents visés à l'accord multifibres de l'OMC à la fin 2004, nombre de pays à faible revenu d'Asie, dont le Bangladesh, craignaient qu'une concurrence plus vive, en particulier de la Chine, ne signifie la fin des marchés du textile et de l'habillement desquels ils avaient fini par dépendre pour générer des devises et créer des emplois.

Conscient de ces risques, le FMI a adopté un mécanisme d'intégration commerciale (MIC) en avril 2004 (page 19) pour aider les pays membres à faire face à des déficits temporaires de balance des paiements. Deux mois plus tard, le FMI décidait d'apporter au Bangladesh — gros exportateur d'articles de confection — 78 millions de dollars d'aide financière au titre du MIC pour l'aider à gérer les pressions que sa balance des paiements risquait de subir.

Pour Thomas Rumbaugh, Chef de mission du FMI au Bangladesh, la «bonne nouvelle» est que le pays a «surmonté la tempête et qu'il

livre concurrence dans le secteur». Les exportations de vêtements ont réagi mieux que prévu et elles ont bénéficié de la remise en place de contingents de «sauvegarde» sur les exportations de la Chine dans les secteurs du textile et des vêtements. Cela dit, le pays va être mis à rude épreuve et les perspectives d'exportation de vêtements dépendront de sa capacité à trouver une réponse aux goulets d'étranglement dans l'infrastructure, aux lourdeurs de l'administration douanière, aux rigoureuses exigences réglementaires et aux problèmes de gouvernance et de sécurité.

L'assouplissement du taux de change explique également la capacité d'adaptation du Bangladesh. Pour Olin Liu, membre de la mission du FMI, en permettant de mieux cadrer les prix, cette souplesse «permet d'affecter les ressources aux emplois les plus productifs et, lorsqu'elle va de pair avec des politiques macroéconomiques prudentes, l'économie peut mieux s'adapter aux chocs exogènes dans un environnement mondial en constante évolution».

Les conseils de politique économique et l'assistance technique du FMI ont aidé le Bangladesh à préparer la transition vers un système de change souple. L'assistance technique a permis à la banque centrale de mieux gérer un taux de change souple et de mettre en place un dispositif monétaire davantage axé sur le marché pour maîtriser l'inflation. Les autorités ont opté pour le flottement du taka à la fin mai 2003 en supprimant la bande de fluctuation officielle des taux acheteur et vendeur par rapport au dollar. Selon T. Rumbaugh, depuis le système fonctionne relativement bien. Il estime, par ailleurs, que le maintien d'un taux déterminé par le marché sera crucial pour que l'économie conserve sa capacité d'adaptation. Le FMI continuera d'apporter son assistance technique et ses conseils dans ce sens.

Papouasie-Nouvelle-Guinée : renforcer le contrôle bancaire

Le FMI a ouvert son bureau à Port Moresby en septembre 2000, alors que le pays venait de connaître une mauvaise passe économique, attribuable en partie à des problèmes de gouvernance, et

que l'activité et la confiance des entreprises étaient passablement ébranlées. Déterminé à entreprendre de grandes réformes économiques et politiques, le gouvernement s'est mobilisé sur plusieurs fronts avec l'appui du FMI. L'une de ses priorités absolues était de mettre en place un système financier opérationnel capable de promouvoir la stabilité économique et financière et d'attirer des flux de capitaux internationaux plus importants et plus stables.

Pour renforcer le contrôle bancaire sur site et promouvoir des pratiques de réglementation et de supervision efficaces, le FMI a apporté une assistance technique considérable à la Banque centrale de Papouasie-Nouvelle-Guinée. Dès le début du

processus de réforme, il a aidé les autorités à élaborer des textes de loi fondamentaux, dont la loi sur la banque centrale de 2000, la loi sur les institutions financières et bancaires de 2000, et les lois sur les régimes de retraite et l'assurance-vie de 2000. À leur tour, ces lois ont permis à la banque centrale de mettre en œuvre plusieurs des recommandations du FMI, en particulier l'établissement de limites aux prêts à un seul emprunteur; l'imposition d'obligations plus rigoureuses en matière d'audit

interne et de communication d'informations; le relèvement du niveau de fonds propres obligatoires et la conformité à la règle de fonds propres de Bâle; et l'utilisation de formules internationalement reconnues pour évaluer les fonds propres, la qualité des actifs, la gestion, les revenus et la liquidité des banques.

Faisant siennes les pratiques optimales internationales, la banque centrale a adopté un dispositif rigoureux de contrôle des établissements bancaires, des entreprises financières et des autres institutions financières. Ebrima Faal, Représentant résident du FMI, explique que ceci a permis de promouvoir une gestion prudente de l'épargne, des cotisations aux caisses de retraite et des primes de polices d'assurance-vie détenues par ces institutions. Il ajoute, par ailleurs, qu'il est également important d'insister davantage sur la bonne gouvernance et sur l'évaluation des aptitudes des administrateurs et cadres de ces institutions financières.

Pour l'instant, les réformes ont réussi. Les agents de la banque centrale qui ont bénéficié d'une assistance technique dans leur



Des femmes au travail dans un atelier de confection de vêtements à Dhaka (Bangladesh).

Mohammed Shohidul Reza/London

formation procèdent eux-mêmes aux inspections sur site. Plusieurs indicateurs montrent que le système bancaire a gagné en solidité financière. Par exemple, les prêts improductifs, en pourcentage du total des prêts, ont baissé de 7,3 % en 2002 à 3,6 % en 2005. Le rendement des actifs, qui en 2002 était négatif, dépassait 4,0 % en 2005.

Pour E. Faal, «il faut maintenant veiller à entretenir la capacité de supervision de la banque centrale dans l'intérêt du contrôle et de la réglementation prudentielle». L'assistance technique qu'apporte le FMI se centre justement sur ces domaines.

■ **Cambodge : renforcer les finances publiques**

Depuis que le Cambodge est sorti d'un conflit civil dévastateur et de son isolement international en 1991, l'une des tâches les plus difficiles a consisté à mobiliser des recettes publiques pour financer la reconstruction et les services publics de base, et à renforcer la gestion de ces ressources pour les employer à bon escient. L'assistance technique, les concours financiers et les conseils de politique économique du FMI ont été déterminants à cette fin.

Lorsque le Cambodge a entrepris son redressement, les recettes publiques représentaient moins de 5 % du PIB et les dépenses publiques plus du double, et le solde courant du budget de l'État était déficitaire. Pour s'attaquer au déficit, les autorités ont engagé des réformes budgétaires en 1992, mais ce n'est qu'en 1999, avec l'adoption d'une TVA de 10 %, que la fiscalité s'est à la fois simplifiée et étendue, permettant ainsi à l'État de porter les recettes à 10 % du PIB.

Ce travail s'est particulièrement intensifié en 2001, avec les réformes des administrations fiscale et douanière dans le cadre du programme d'action de coopération technique (TCAP) appuyé par le FMI. Conçu par les autorités cambodgiennes, le FMI et d'autres donateurs, le TCAP visait à renforcer la capacité d'action des principales institutions pour leur permettre de mobiliser davantage de ressources et d'améliorer la gestion des dépenses et de la trésorerie. Les améliorations apportées à l'administration douanière ont contribué à accroître les recettes à plus de 11 % du PIB en 2001–02. Cependant, le ratio recettes/PIB est très faible par rapport à d'autres pays et il demeure insuffisant pour financer l'infrastructure, le développement rural et les dépenses sociales dont le pays a besoin. L'État devra donc s'employer à accroître davantage ses recettes. Pour l'aider en ce sens, le FMI continue d'apporter des conseils sur les politiques et sur le dispositif macroéconomique, et, pour renforcer les administrations fiscale et douanière, il lui fournit une assistance technique.

Durant ces dernières années, le gouvernement a rationalisé sa politique de dépenses publiques en hiérarchisant les priorités, comme l'agriculture, le développement rural, la santé et l'éducation. Cela étant, les dépenses en matière d'éducation et de santé restent inférieures à ce qu'elles sont en moyenne dans d'autres pays ayant un niveau de développement comparable. En dépit des progrès accomplis, le Cambodge a encore du chemin à parcourir pour transformer son système de gestion des finances publiques et lui permettre de fournir des services adéquats. Le pays continue de recevoir une vaste assistance technique de la part du FMI et de la Banque mondiale à l'appui du programme de priorités du gouvernement afin de corriger les faiblesses.

Les progrès récemment enregistrés par le Cambodge sur le plan de la situation macroéconomique globale, de la réduction de la pauvreté et de la gestion des dépenses publiques lui ont valu, en janvier 2006, une remise intégrale des obligations envers le FMI dans le cadre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) (page 29). Comme l'explique John Nelmes, Représentant résident du FMI, «grâce aux réformes, les fonds libérés dans le cadre de l'IADM seront efficacement mis à profit». Le gouvernement entend consacrer les économies de service de la dette — quelque 82 millions de dollars sur plusieurs années — au financement des infrastructures d'irrigation, ce qui permettra d'accroître la productivité et d'améliorer les conditions de vie des populations pauvres.

■ **Mongolie : planifier l'avenir**

À partir du début des années 90, époque à laquelle elle s'est engagée sur la voie de la transition vers une économie de marché, la Mongolie a été mise à rude épreuve. Les autorités ont adopté des lois et mis en place des institutions propices au développement du secteur privé, elles se sont attaquées aux graves faiblesses dont souffrait le système bancaire, et elles ont dû faire face à de redoutables chocs exogènes : sécheresses persistantes, hivers extrêmement rigoureux et volatilité des cours des principaux produits d'exportation (cuivre, or et cachemire).

Durant cette période, le FMI a apporté son soutien sous forme de concours concessionnels et d'une ample assistance technique dans des domaines tels que la restructuration du secteur financier, le contrôle bancaire, la politique et l'administration fiscales et les statistiques. Les réformes mises en œuvre ont réussi à réduire un taux d'inflation particulièrement élevé, à renforcer les recettes budgétaires et à rétablir la confiance dans le système financier.

Cependant, jusqu'en 2001 la croissance est restée timide, le déficit budgétaire s'est maintenu à un niveau élevé et la dette publique s'est alourdie.

Depuis 2001, les résultats économiques se sont nettement améliorés. En effet, les réformes des années 90 ont commencé à porter leurs fruits, la situation climatique est devenue plus favorable et les prix des principaux produits à l'exportation ont sensiblement augmenté. Depuis 2002, la croissance du PIB réel a été en moyenne de 6½ %, soit plus du double de la moyenne des huit années précédentes. Grâce à la vigueur de l'activité économique et à la montée exceptionnelle des prix à l'exportation, le budget et la balance des paiements se sont considérablement renforcés. Les recettes budgétaires ont progressé de 13 points de PIB par rapport au milieu des années 90, et le budget, dont le déficit avait été en moyenne de 9½ % du PIB durant la seconde moitié des années 90, est devenu excédentaire pour la première fois en 2005 (3 % du PIB). Le solde des transactions courantes affiche lui aussi un excédent depuis 2004 et les réserves internationales ont été solidement reconstituées.

Roger Kronenberg, Conseiller du Département Asie et Pacifique du FMI et Chef de mission en Mongolie, rappelle toutefois qu'en dépit de ces importants résultats il reste à corriger certaines faiblesses pour que la Mongolie puisse réduire ses vulnérabilités aux chocs exogènes et fasse reculer durablement la pauvreté. Pour planifier à plus long terme, les autorités doivent protéger le pays des chocs liés à la volatilité des cours des matières premières. Pour R. Kronenberg, «la conjoncture a beau être favorable, il ne faut pas perdre de vue que la soutenabilité de la dette peut être mise en difficulté. Pour réussir, les politiques doivent donc s'inscrire dans un cadre budgétaire à moyen terme solide et crédible».

Les services du FMI engagent les autorités à économiser l'essentiel des recettes exceptionnelles produites par une conjoncture favorable des cours des matières premières, à rester vigilantes face au risque d'un regain de pressions inflationnistes

vu la rapide expansion du crédit et à s'abstenir de contracter de coûteux emprunts extérieurs commerciaux. Ils les encouragent en outre à améliorer la transparence de la banque centrale et des autres institutions publiques et à avancer dans la réforme de la fonction publique. R. Kronenberg signale qu'au début de l'année, des pourparlers ont été engagés avec les autorités dans la perspective d'un programme pouvant bénéficier de l'appui de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, et qu'elles devraient se poursuivre à l'automne lorsque commencera la préparation du budget de 2007.



Des employés d'une unité de production de cuivre comprimé, dans une mine d'État à Erdenet (Mongolie).

■ Diverses stratégies pour un même objectif

Les obstacles que ces pays doivent surmonter et les diverses stratégies qu'ils mettent en œuvre montrent qu'il n'existe pas un moyen unique d'atteindre une croissance durable et de faire reculer la pauvreté. Conscient de cela, le FMI fait preuve de souplesse dans le soutien qu'il apporte. L'institution offre ses conseils de politique économique par le biais de bilans réguliers désignés sous l'appella-

tion «surveillance». Par ailleurs, elle apporte ses concours financiers sous forme de plusieurs instruments. Enfin, elle fournit une assistance technique à l'appui des institutions macroéconomiques dans des domaines cruciaux qui, selon les pays, peuvent être la création d'un marché des changes, la mise en place d'un cadre de politique monétaire, la réglementation et le contrôle bancaires, la lutte contre le blanchiment de capitaux, la politique et l'administration fiscales, la gestion des finances publiques, la gestion de la dette extérieure ou bien encore les statistiques économiques. Tous ces pays ont accompli des progrès notables dans la lutte contre la pauvreté et ils avancent également dans la réalisation d'autres objectifs du Millénaire pour le développement (page 29), tels que la réduction de la mortalité infantile et la lutte contre le VIH/sida et d'autres maladies. Il reste encore beaucoup à faire, mais le FMI entend continuer à apporter ses concours. ■

Christine Ebrahim-zadeh
FMI, Département des relations extérieures

Changement de cap

Le FMI a tracé une stratégie à moyen terme pour aider ses 184 pays membres à relever les nouveaux défis, notamment dans la mise en œuvre des ajustements nécessaires pour mettre à profit la mondialisation au XXI^e siècle. Cette stratégie couvre les principaux champs d'action du FMI, dont la surveillance de l'économie au plan mondial, régional et national, la prévention des crises et les prêts, l'assistance technique et la gouvernance de l'institution, y compris en ce qui a trait à la voix et la représentation des pays membres.

Dès son arrivée au FMI en juin 2004, M. de Rato a lancé une réflexion stratégique sur l'utilisation optimale des ressources et les moyens à mettre en œuvre pour anticiper les défis. En septembre 2005, un premier rapport a été présenté qui a suscité un riche débat interne et externe sur le rôle de l'organisation. En avril 2006, un autre rapport énonçait les modalités d'exécution de la nouvelle démarche; il a été salué par le Comité monétaire et financier international. Les principaux changements proposés au fonctionnement du FMI sont les suivants :

Surveillance de l'économie. Au plan mondial, renforcer la surveillance signifie redoubler d'efforts pour définir et promouvoir des mesures efficaces face aux risques pesant sur la stabilité économique, y compris en élargissant le champ des évaluations de taux de change. Au plan national, il s'agit d'approfondir les analyses des systèmes financiers, de renforcer la surveillance en lui donnant une perspective mondiale, d'accorder plus d'attention au contexte régional et de réaliser un travail de sensibilisation plus actif à l'appui du consensus, notamment au plan régional.

Les consultations multilatérales sont un jalon important dans l'évolution de l'institution. Elles offriront un axe fondamental d'analyse et de consensus, et devraient permettre au FMI et à ses pays membres de proposer des mesures propres à corriger les vulnérabilités des pays ou du système financier mondial. Les premières consultations de ce type ont été engagées avec la Chine, la zone euro, le Japon, l'Arabie Saoudite et les États-Unis sur les déséquilibres mondiaux. Les nouvelles consultations complètent la formule actuellement mise en œuvre avec chacun des pays et permettent au FMI d'aborder les pro-



Le Directeur général du FMI, Rodrigo de Rato.

blèmes de manière plus exhaustive et collective avec les pays membres ayant une importance systémique et, le cas échéant, avec les entités formées par des pays membres, comme l'Union européenne.

Marchés émergents. Le FMI entend élargir sa palette d'instruments avec un mécanisme de financement conditionnel de montant élevé pour les pays dont les politiques macroéconomiques sont solides, la dette soutenable et la communication transparente, mais qui restent vulnérables. En outre, il se tient prêt à venir en aide aux instances régionales ou aux structures de mise en commun des réserves, y compris en signalant la solidité des politiques mises en œuvre.

Pays à faible revenu. Le FMI aidera les pays à gérer les difficultés macroéconomiques liées à la réalisation des OMD, notamment en ce qui a trait à l'intensification des flux d'aide et à la gestion de la dette suite aux récentes mesures d'allègement. Dans cette perspective, le FMI se centrera davantage sur ses sphères de compétences primordiales en continuant de s'attacher aux problèmes de développement. Il examinera de près ses modalités de coopération avec les autres partenaires au développement, et notamment la Banque mondiale.

Voix et représentation des pays. Une autre priorité consiste à adapter la quote-part des pays membres et leur représentation dans la structure décisionnelle de l'institution afin de tenir compte de l'évolution de leur poids et de leur rôle dans l'économie mondiale. Les pays membres seront ainsi mieux à même de s'identifier avec le FMI, comme institution à laquelle ils appartiennent et qui leur appartient et dont la légitimité sera, à leurs yeux, renforcée. ■

10 événements qui ont marqué le FMI

James Boughton



Bettman/Corbis



Dorothea Lange/Corbis



Archive Photos



Bettman/Corbis



Aloin DeJean/Corbis

Le Fonds monétaire international (FMI), a été créé vers la fin de la Seconde Guerre mondiale afin de bâtir un nouveau système économique international plus stable et d'éviter les erreurs coûteuses des décennies précédentes. Depuis sa création il y a 60 ans, il n'a cessé de changer et de s'adapter, au gré de l'Histoire et de l'évolution des idées économiques et politiques.

Lorsque les délégations de 44 pays se sont réunies en juillet 1944 à Bretton Woods, dans l'État du New Hampshire, pour fonder les institutions qui allaient régir les relations économiques internationales après la guerre, elles avaient toutes le même souci : éviter de répéter les erreurs de la Conférence de Paris qui mit fin à la Première Guerre mondiale. La création d'une Banque internationale pour la reconstruction et le développement aiderait à relancer l'activité économique, et la mise en place d'un Fonds monétaire international contribuerait au rétablissement de la convertibilité des monnaies et au redressement du commerce multilatéral. Pour John Maynard Keynes, l'économiste qui dirigeait la délégation britannique, comme pour Harry Dexter White, le principal rédacteur des Statuts du FMI pour la délégation américaine, la création du FMI ne visait pas simplement à éviter une crise semblable à celle de 1929; il s'agissait aussi et surtout d'assurer la croissance économique dans l'après-guerre en empêchant le retour de l'autarcie et du protectionnisme.

Dans cet article, nous examinons certains des principaux événements du XX^e siècle qui ont le plus influencé le FMI, avant de tirer des conclusions générales quant à la marque de l'Histoire sur le système monétaire international d'aujourd'hui.

1. La Conférence de Paris

La Conférence de Paris de 1918 a bel et bien examiné un projet visant à rétablir la prospérité et la paix mondiales — le programme en 14 points du Président américain Woodrow Wilson.



Mark Henley/Panos Pictures



Larry Burrows/Time Life Pictures/Getty Images



Toru Yamakano/AFP Photo



Choo Youn-Kang/AFP



Jacques Langevin/Corbis

Mais six mois plus tard, lorsque les délégués sont parvenus à s'entendre sur ce qui allait devenir le Traité de Versailles, des éléments essentiels de ce projet avaient été écartés. En dix ans, la prospérité avait disparu et, au bout de vingt ans, la paix semblait elle aussi. L'échec le plus retentissant a été celui du Président Wilson, qui n'a pas su convaincre le Sénat américain de confirmer l'adhésion de son pays à la Société des Nations. Mais l'échec le plus désastreux a peut-être été celui des délégués à la conférence, qui n'ont pas su jeter les bases d'une coopération économique entre les grandes nations commerçantes du monde.

2. La crise économique de 1929

La dépression qui a débuté en 1929 a amplifié les conséquences négatives du Traité de Versailles : l'implosion du commerce international, conjuguée aux erreurs de politique économique au niveau national, a provoqué l'effondrement de la production et des prix dans le monde entier. Cette crise a gravement mis à mal la foi des analystes et des électeurs dans l'efficacité des marchés libres et conforté les arguments en faveur d'un rôle actif du secteur public dans la vie économique. C'est donc tout naturellement que le débat s'est engagé sur la mise en place d'une nouvelle structure au lendemain de la guerre, en partant de l'hypothèse qu'un organisme intergouvernemental doté de pouvoirs étendus serait utile, voire essentiel, pour le système financier international.

3. La Seconde Guerre mondiale

En même temps qu'elle a créé les conditions propices à une réforme du système international, la Seconde Guerre mondiale en a été le catalyseur. Lorsque les États-Unis sont entrés en guerre après le bombardement de Pearl Harbor en décembre 1941, le Secrétaire au Trésor, Henry Morgenthau, Jr., a chargé Harry Dexter White de la politique économique et financière internationale, en lui demandant d'élaborer un plan pour réformer le système à la fin de la guerre. Or, M. White avait déjà travaillé à l'ébauche d'un fonds de stabilisation internationale, de sorte qu'il ne lui fallut que quelques mois pour produire un avant-projet. De l'autre côté de l'Atlantique, M. Keynes préparait un projet de chambre de compensation internationale qui serait gérée conjointement par le Royaume-Uni et les États-Unis en tant qu'«États fondateurs». Même si elle était moins ouvertement multilatérale que la formule de M. White et fondée sur le système de découvert britannique, par opposition au système assez complexe d'échange de monnaies proposé par M. White, la formule de M. Keynes était, pour l'essentiel, semblable à celle de M. White. Pendant les deux années de discussions et de négociations qui ont suivi, les deux projets ont fusionné pour aboutir à un projet des Statuts du FMI.

L'une des principales conséquences de la guerre est qu'elle a conféré aux États-Unis une domination presque complète de l'économie mondiale. C'est ainsi que la structure financière du FMI sera fondée sur le dollar américain et non sur une monnaie

internationale de son cru. Le Fonds aura une capacité de prêt limitée, et sera dépourvu de la plupart des pouvoirs d'une banque centrale. Son siège ne sera situé ni à Londres ni même à New York, mais à Washington, où le Trésor américain pourra exercer une forte influence sur lui. Pendant les trois décennies suivantes, le FMI sera essentiellement une institution centrée sur le dollar, les États-Unis fournissant la plupart de ses ressources prêtables et déterminant en fait la plupart de ses décisions de prêt.

4. La guerre froide



Convaincu que la coopération économique entre l'Union soviétique et les États-Unis était indispensable pour assurer la paix et la prospérité après la guerre, M. White s'était évertué en 1944 à persuader l'URSS d'adhérer au FMI. La délégation soviétique à Bretton Woods a bien signé les Statuts *ad referendum*, mais Joseph Staline a ensuite refusé de ratifier l'accord, craignant (non sans raison) que le FMI soit largement dominé par l'Occident. Quand cette tension s'est transformée en guerre froide, le rêve d'universalité cher à M. White a dû être abandonné. La Pologne s'est retirée en 1950. Quatre ans plus tard, la Tchécoslovaquie a été contrainte de faire de même. Peu après avoir pris le pouvoir en 1959, Fidel Castro mettait fin à l'adhésion de Cuba. Pendant plus de trente ans après l'avènement de Mao Zedong en Chine, le gouvernement américain s'est opposé à ce que la République populaire représente la Chine au Conseil d'administration du FMI. La plupart des autres pays sous influence soviétique ou chinoise n'ont tout simplement pas adhéré au FMI. Cette tendance ne s'est inversée qu'au cours des années 80, la Chine obtenant le siège qu'elle réclamait et la Pologne réintégrant l'institution.

La guerre froide avait naturellement limité les adhésions au FMI. Pour reprendre la terminologie de l'époque, le Fonds comprenait le premier monde et une grande partie du tiers-monde, mais le deuxième monde en était absent. Le FMI devint essentiellement un club capitaliste voué à la stabilisation des économies de marché.

5. Les indépendances africaines



Parmi les 40 premiers membres du FMI, le continent africain ne comptait que trois pays : l'Afrique du Sud, l'Égypte et l'Éthiopie. L'un d'eux avait plus d'affinités avec le Moyen-Orient, tandis qu'un autre était dominé par une minorité et plus proche de l'Europe sur le plan culturel. La majeure partie du continent

était encore sous l'emprise des puissances coloniales. Cette situation a commencé à évoluer en 1957, année où le Ghana et le Soudan, nouvellement indépendants, sont devenus membres du FMI. Les demandes d'adhésion se sont alors multipliées et, en 1969, 44 des 115 pays membres du FMI étaient africains. En 1990, les 53 pays du continent avaient adhéré au FMI, représentant près du tiers des membres; mais comme ils étaient en général des pays de petite taille et surtout à faible revenu, ils détenaient moins de 9 % des voix attribuées et seulement 3 des 22 sièges au Conseil d'administration.

L'accession des pays d'Afrique à l'indépendance a eu un impact considérable sur la taille et la diversité du FMI, qui a dû accroître sensiblement ses activités dans les pays emprunteurs et intensifier la surveillance de ces derniers. La plupart d'entre eux, surtout au sud du Sahara, affichaient un revenu par habitant très faible et, sur le plan économique, comptaient parmi les moins développés du monde, ce qui reste vrai aujourd'hui. Leurs problèmes économiques étaient plus structurels que macroéconomiques; ils tenaient avant tout à la nécessité de promouvoir l'éducation, la santé, les infrastructures et la gouvernance plutôt que la finance, et ils étaient plus enracinés et tenaces que dans d'autres régions. Pour résoudre ces problèmes, les pays avaient besoin de prêts concessionnels et de compétences techniques très diverses. En effet, le FMI a dû étendre ses activités au-delà de son mandat initial et la collaboration avec la Banque mondiale et d'autres organismes de développement est devenue impérative.

6. La multiplication des centres économiques



Avec la reprise de l'économie mondiale et du commerce international au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis ont commencé à perdre leur hégémonie économique. L'Europe occidentale a été la première à renaître de ses cendres. Grâce à une forte volonté nationale, au soutien international — Plan Marshall américain, Banque mondiale et FMI — et à un multilatéralisme endogène incarné par le Marché commun et l'Union européenne des paiements, une grande partie de l'Europe a connu une forte croissance économique et s'est ouverte graduellement au commerce multilatéral et au marché des changes à la fin des années 50. La République fédérale d'Allemagne est entrée au FMI en 1952, devenant rapidement l'une des puissances économiques mondiales. L'Asie n'a pas été en reste. Ayant également adhéré au FMI en 1952, le Japon était en passe de rejoindre, dès les années 60, les États-Unis, et l'Allemagne en tête du palmarès économique mondial. Puis les années 70 ont vu la montée en puissance de l'Arabie Saoudite

et d'autres pays exportateurs de pétrole du Moyen-Orient. En 30 ans, la part des États-Unis dans les exportations mondiales est tombée de 22 % à 12 %, la baisse des réserves internationales officielles étant encore plus spectaculaire : de 54 % en 1948 à 12 % en 1978.

À mesure que se dispersait le pouvoir économique et financier, de plus en plus de monnaies devenaient pleinement convertibles aux fins des transactions du compte courant et même du compte de capital. Les partenaires commerciaux avaient des rythmes de croissance différents et ne suivaient pas les mêmes politiques financières. Des pressions de plus en plus fortes et fréquentes ont commencé à s'exercer sur les parités fixes et sur le stock limité d'or et de dollars américains. Le FMI a réagi en 1969 en modifiant ses Statuts et en créant les droits de tirage spéciaux (DTS) pour compléter les avoirs de réserve existants, mais cette mesure était insuffisante au regard des pressions sous-jacentes que subissaient les différents pays. Il fallut bien constater, avant même le premier choc pétrolier de 1973, que le système de taux de change fixes mais ajustables mis en place à Bretton Woods n'était plus viable.

7. La guerre du Vietnam



En soi, l'intensification de l'engagement américain dans la guerre du Vietnam dans les années 60 et au début des années 70 aurait eu peu d'effets sur le FMI, hormis son impact direct sur l'adhésion du Vietnam. En avril 1975, alors que le gouvernement du Sud-Vietnam était sur le point de tomber, ses représentants ont essayé désespérément d'emprunter autant qu'ils pouvaient au FMI. Celui-ci a refusé et, quelques mois plus tard, il reconnaissait la République socialiste du Vietnam. Le conflit a cependant eu un effet plus vaste sur l'économie et la balance des paiements des États-Unis. Conjuguée à la hausse considérable des dépenses intérieures pour financer les programmes de la «Great Society» du Président Lyndon Johnson, la hausse des dépenses militaires extérieures a progressivement aggravé la surévaluation du dollar résultant du système de taux de change fixes de Bretton Woods. Après plusieurs spasmes entre 1968 et 1973, le système a fini par s'effondrer. Le dollar n'étant plus convertible en or, le métal précieux ne pouvait plus remplir sa fonction centrale dans le système monétaire international, ni même lui être utile. La guerre du Vietnam n'a certes pas été l'unique cause de cet effondrement, mais il ne fait aucun doute qu'elle y a fortement contribué.

8. La mondialisation des marchés financiers



Au moment de la création du FMI, le volume et l'importance des flux financiers privés étaient négligeables. Les échanges commerciaux étaient financés surtout par des crédits commerciaux et la plupart des économistes considéraient les flux transfrontaliers d'investissements de portefeuille comme des

facteurs potentiels d'instabilité et des sources éventuelles de capitaux d'investissement.

Les flux de capitaux ont commencé à prendre de l'ampleur dans les années 50 lorsque les pays européens ont progressivement rétabli la convertibilité de leurs monnaies. Mais c'est pendant les années 70, avec l'apparition du marché de l'eurodollar et d'autres marchés financiers offshore, qu'ils se sont véritablement développés. Cette évolution s'est accentuée pendant toute la décennie sous l'effet de l'accumulation de pétrodollars par les pays exportateurs de pétrole et du recyclage de ces actifs sous forme de prêts souverains aux pays importateurs de pétrole par l'intermédiaire de grandes banques internationales. Pendant les années 90, les flux transfrontaliers étaient devenus une source essentielle de financement tant pour les pays industrialisés que pour les pays émergents du monde entier, et la structure des marchés financiers internationaux était devenue si complexe que l'on ne pouvait plus en mesurer la taille, et encore moins la maîtriser.

La mondialisation financière a eu pour effet, entre autres, de marginaliser quantitativement les financements du FMI pour de nombreux emprunteurs potentiels. En effet, pendant les premières années d'existence du FMI, les pays dont la balance des paiements faisait apparaître un écart de financement pouvaient souvent combler cet écart en empruntant simplement au FMI. Pendant les années 80, ils cherchaient davantage à «catalyser» des entrées de capitaux en empruntant des sommes relativement faibles à l'appui de réformes convenues, dans l'espoir de convaincre les autres créanciers qu'ils pouvaient avoir confiance dans l'avenir du pays. Ce n'était pas tant la quantité d'argent emprunté qui comptait que la qualité des réformes. La mondialisation a ainsi fondamentalement modifié les rapports entre le FMI et ses membres emprunteurs, et entre le FMI et les autres créanciers officiels et privés.

Un autre effet de la mondialisation a été d'affaiblir l'aspect «coopérative de crédit» du FMI, car, dès les années 80, les pays avancés étaient en mesure de financer leurs paiements extérieurs au moyen de flux privés et n'avaient plus besoin d'emprunter au FMI. Une grande partie des membres de l'institution s'est ainsi divisée en deux groupes : les créanciers et les débiteurs persistants.

Une troisième conséquence de la mondialisation financière réside dans le fait que les pays à marchés financiers émergents sont devenus tributaires d'apports de capitaux privés qui se sont avérés instables et peu fiables dans une conjoncture économique difficile à l'échelle mondiale et régionale. Lorsque ces apports ont subitement reflué pendant la seconde moitié des années 90, plusieurs pays à revenu intermédiaire (le Mexique en 1995; la Thaïlande, l'Indonésie et la Corée en 1997; la Russie en 1998; le Brésil en 1999) ont sollicité l'assistance financière du FMI à une échelle beaucoup plus grande que le FMI n'en avait l'habitude.

9. La crise internationale de la dette



En août 1982, les marchés internationaux des instruments de dette, dont la situation n'avait cessé de se dégrader pendant deux ans, semblaient soudain dans une grave crise économique et financière. Quelques pays, dont la Hongrie, le Maroc, la Pologne et la Yougoslavie, avaient déjà vu les banques leur tourner le dos en 1981 et au premier semestre de 1982. Mais lorsque celles-ci se sont soudain retirées du Mexique, la crise s'est étendue à tout le système. En quelques mois, des difficultés apparaissaient aussi en Argentine, au Brésil et au Chili, et la crise continuait à se propager. Il faudra attendre 1990, avec la dégruement des taux d'intérêt mondiaux et le remplacement de la dette bancaire des pays en développement les plus endettés par les obligations Brady, pour pouvoir déclarer la crise terminée. La crise de la dette a transformé le FMI en lui conférant brusquement un nouveau rôle : celui de gérer les crises internationales. Lorsque les crises financières susmentionnées ont éclaté dans les années 90, le FMI s'est inspiré de son expérience antérieure pour y faire face, même s'il a dû aussi apporter de nouvelles solutions à des situations nationales qui se sont révélées fort complexes et à une propagation plus rapide et généralisée des crises à travers le monde.

10. L'effondrement du communisme



La chute du mur de Berlin en 1989 et l'éclatement de l'Union soviétique en 1991 ont permis au FMI de devenir enfin une institution quasi universelle. En trois ans, le nombre des pays membres est passé de 152 à 172, soit l'augmentation la plus rapide depuis l'arrivée des pays africains pendant les années 60. (Le FMI compte aujourd'hui 184 membres.) Beaucoup des nouveaux venus avaient besoin d'emprunter au FMI, et presque tous avaient

besoin d'assistance technique et de consultations régulières. C'est ainsi que les effectifs du FMI ont augmenté de près de 30 % en six ans. La Russie et la Suisse ont reçu chacune un siège au Conseil d'administration, ce qui a porté à 24 le nombre d'administrateurs, dont certains ont vu s'accroître de plusieurs membres le groupe de pays qu'ils représentent.

Conclusions

L'économie mondiale et le FMI ont profondément évolué au cours des six décennies écoulées depuis la Conférence de Bretton Woods. Désormais, le volume des prêts du FMI est déterminé en grande partie par les crises qui surviennent dans le monde, d'où l'attention croissante qu'il accorde à la prévention et à la résolution des crises. Étant donné que plus de la moitié des pays membres se retrouvent actuellement dans une position créditrice ou débitrice persistante avec peu de chances de changer de camp, de nombreux pays se définissent davantage par rapport à ce clivage et non plus comme membres de la communauté internationale. Les pays membres sont également devenus beaucoup plus nombreux et beaucoup plus divers, représentant la quasi-totalité des pays du monde, et les responsabilités du FMI dans la gestion de l'économie mondiale se sont accrues en conséquence. La portée de sa contribution à la politique économique des pays membres, surtout ceux auxquels il accorde des prêts, a augmenté considérablement.

L'évolution du FMI a été déterminée — et rendue nécessaire — par les changements économiques et politiques survenus dans le monde. Si les événements recensés ici ne l'avaient pas influencé comme ils l'ont fait, le FMI aurait été peu à peu marginalisé jusqu'à peut-être devenir inutile. Son souci constant a été de ne pas perdre de vue sa mission centrale (celle que lui assigne son mandat originel et qui consiste strictement à promouvoir l'ajustement ordonné des paiements et la stabilité financière mondiale) tout en s'adaptant à l'évolution des circonstances et des idées. À l'occasion du 60^e anniversaire des institutions de Bretton Woods en 2004, le FMI a tenu à relever ce défi en lançant un examen stratégique (page 7) visant à doter l'institution de la souplesse nécessaire pour affronter les autres mutations de l'économie mondiale au cours des décennies à venir.

MM. Keynes et White ont créé le FMI parce qu'ils étaient convaincus que le monde avait besoin d'une institution publique pour promouvoir la coopération multilatérale contre les tendances autarciques et pour compenser les limites inhérentes aux marchés privés. Le monde et l'institution ont évolué, mais ces objectifs restent la raison d'être fondamentale du FMI. ■

James Boughton est Sous-Directeur au Département de l'élaboration et de l'examen des politiques du FMI. Il est aussi l'historien officiel du FMI.

Qui pilote le FMI?

En tant qu'institution spécialisée de l'ONU, le FMI participe au Conseil économique et social des Nations Unies, mais il fonctionne de façon indépendante selon ses propres Statuts, qui régissent son organisation, ses règles et son financement.

Le FMI compte actuellement 184 pays membres, soit sept de moins que l'ONU, à laquelle adhèrent en outre Cuba, la République populaire démocratique de Corée et cinq petits pays (Andorre, le Liechtenstein et Monaco en Europe, et les pays insulaires de Nauru et de Tuvalu dans le Pacifique). Cuba a été membre du FMI à sa fondation, mais s'est retiré en 1964; aucun des six autres pays n'a demandé à y adhérer. Pour devenir membre, un pays doit se porter candidat et être accepté par la majorité des pays déjà membres. La politique du FMI est définie au premier chef par le Comité monétaire et financier international (CMFI), dont les 24 membres sont les ministres des finances ou les gouverneurs de banque centrale des pays et groupes de pays représentés au Conseil d'administration (organigramme, page 33). Le CMFI se réunit deux fois l'an et émet des avis sur l'orientation générale des politiques du FMI.

La plupart des membres du CMFI siègent aussi au Conseil des gouverneurs; chaque pays membre dispose d'un gouverneur au sein de ce Conseil, qui se réunit une fois l'an et adopte de grandes décisions institutionnelles telles que l'augmentation des ressources financières du FMI. Le Comité du développement, qui, à l'instar du CMFI, compte 24 membres de rang ministériel, émet des avis aux Conseils des gouverneurs du FMI et de la Banque mondiale sur des questions de développement. Il se réunit deux fois l'an.

À la tête de l'institution se trouve le Directeur général, nommé pour cinq ans par le Conseil d'administration (qu'il préside). Le Directeur général (qui a toujours été Européen), est assisté de trois adjoints : un Premier Directeur général adjoint (toujours de nationalité américaine) et deux autres Directeurs généraux adjoints (originaires de divers autres pays). Composé de 24 ad-

ministrateurs, le Conseil d'administration définit les politiques et prend la plupart des décisions. Cinq administrateurs sont désignés par les pays ayant les quotes-parts les plus élevées, à savoir les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni. Trois autres pays — la Chine, la Russie et l'Arabie Saoudite — ont des quotes-parts suffisantes pour choisir chacun leur propre administrateur. Les 176 autres pays sont organisés en 16 groupes qui élisent chacun un administrateur. La formation des groupes reflète une communauté d'intérêts et, généralement, une proximité géographique, comme dans le cas des pays francophones d'Afrique (tableau, page 15).

Les quelque 2.700 fonctionnaires du FMI sont originaires de plus de 140 pays. La plupart sont en poste au siège de l'organisation, à Washington, et les autres travaillent dans des bureaux régionaux ou locaux situés dans le monde entier. Les services du FMI sont répartis pour l'essentiel en départements géographiques, départements fonctionnels, départements d'information et de liaison, et services de soutien. Ils suivent l'évolution de l'économie mondiale et des économies nationales et en tirent des analyses sur lesquelles le FMI fonde ses activités opérationnelles : conseils de politique économique, décisions de prêt et assistance technique.

D'où vient l'argent du FMI?

Le FMI est une coopérative financière, comparable à certains égards à une mutuelle de crédit. En y adhérant, chaque pays membre verse une «quote-part», qui est globalement fixée en fonction de son poids économique relatif et qui tient compte de son PIB, de ses transactions courantes et de ses réserves officielles. Les quotes-parts déterminent la souscription des pays membres au capital du FMI ainsi que le montant maximum de leurs emprunts éventuels à l'institution. Les quotes-parts entrent aussi dans le calcul du nombre de voix attribuées à chaque membre.

Le total des souscriptions des pays membres au capital du FMI forme un volant de ressources dont l'institution se sert pour aider temporairement les pays en proie à des difficultés financières. Ces ressources permettent au FMI de fournir un soutien à la balance des paiements des pays membres qui appliquent des programmes d'ajustement économique et de réforme.

À des intervalles réguliers ne dépassant pas cinq ans, le Conseil d'administration révisé les quotes-parts et décide, selon l'évolution de l'économie mondiale et la position relative des pays membres dans cette économie, s'il y a lieu de proposer des ajustements au Conseil des gouverneurs. Afin de garantir une représentation équitable de tous les pays membres, un examen des quotes-parts est en cours pour refléter l'évolution majeure du poids et du rôle des pays dans l'économie mondiale. Le Directeur général travaille avec le CMFI et le Conseil d'administration pour formuler des propositions concrètes devant faire l'objet d'un accord à l'Assemblée annuelle 2006, à Singapour.

Les pays versent 25 % de leur souscription en instruments de réserve appelés droits de tirage spéciaux (DTS, unité de compte du FMI) ou dans les principales monnaies : dollar des États-Unis, euro, yen ou livre sterling; le FMI peut exiger le reliquat, payable en monnaie nationale, s'il en a besoin pour accorder des prêts. Le total des quotes-parts au FMI équivaut à 213,5 milliards

de DTS (environ 324 milliards de dollars). Le nombre de voix dont dispose chaque pays est la somme de ses «voix de base» et des voix qui lui ont été attribuées en fonction de sa quote-part. Chaque pays membre du FMI dispose de 250 voix de base (chiffre fixé par les Statuts) et d'une voix supplémentaire pour chaque fraction de sa quote-part équivalant à 100.000 DTS.

Au besoin, le FMI peut recourir à l'emprunt pour compléter les ressources tirées des quotes-parts. Il a conclu deux accords permanents d'emprunt avec des pays membres auxquels il peut recourir si un danger menace le système monétaire international. Ces deux accords représentent une capacité totale d'emprunt de 34 milliards de DTS (environ 49 milliards de dollars).

Les prêts concessionnels et les allègements de dette au profit des pays à faible revenu sont financés par des comptes de fiducie gérés par le FMI.

Le financement des activités du FMI

À l'instar des autres institutions financières, le FMI tire ses revenus des commissions et frais d'intérêts sur ses prêts, ce qui lui permet de payer les coûts de financement et les dépenses administratives et de constituer des encaisses de précaution. Pour l'exercice 2006, les intérêts et commissions reçus des pays emprunteurs se sont élevés à 2,5 milliards de dollars, tandis que les paiements d'intérêts sur la portion des souscriptions de quotes-parts des pays membres utilisée dans les opérations du FMI ont atteint 1,2 milliard de dollars. Les dépenses administratives (traitements et pensions des fonctionnaires, déplacements et fournitures) se sont chiffrées à 1 milliard de dollars. Le reliquat de 0,3 milliard a été ajouté aux réserves de l'institution.

Actuellement, le FMI tire l'essentiel de ses revenus des intérêts sur les prêts. Il devra désormais accorder la priorité à la mise en place d'un nouveau cadre permettant de créer de nouvelles sources de revenu stables et fiables à long terme. Dans cette optique, le Conseil d'administration a approuvé la création d'un compte d'investissement qui devrait stimuler les recettes de l'institution à moyen terme. En mai 2006, le FMI a nommé un comité externe de personnalités éminentes pour lui fournir une évaluation indépendante des moyens disponibles pour financer ses coûts d'exploitation à l'avenir. ■

Quelle est la différence entre le FMI et la Banque mondiale?

Le FMI et la Banque mondiale ont été créés à la Conférence de Bretton Woods, en juillet 1944, pour renforcer la coopération économique internationale et de jeter les bases d'une économie mondiale plus stable et plus prospère. Bien que ces objectifs demeurent fondamentaux pour les deux institutions, leurs mandats et leurs fonctions diffèrent, et leurs activités ont évolué selon les mutations et les nouveaux enjeux de l'économie mondiale.

Le FMI favorise la coopération monétaire internationale et fournit aux pays membres des conseils de politique économique, des prêts temporaires et de l'assistance technique pour les aider à assurer la stabilité financière et la viabilité extérieure et à fortifier durablement leur économie. Les prêts du FMI servent à financer des programmes économiques conçus pour remédier aux problèmes de balance des paiements — lorsqu'un pays ne peut pas se procurer des ressources suffisantes à des conditions abordables pour régler ses paiements internationaux. Certains prêts sont accordés pour des périodes assez courtes et financés par l'ensemble des souscriptions (quotes-parts) des pays membres. D'autres sont accordés pour des périodes plus longues, notamment les prêts concessionnels octroyés aux pays à faible revenu avec des bonifications financées par les ventes d'or passées du FMI et des contributions de membres. Dans ces pays, le FMI s'attache surtout à jeter les bases d'une croissance durable et de la réduction de la pauvreté. La plupart des cadres du FMI sont des économistes.

La Banque mondiale s'occupe du développement économique à long terme et de la réduction de la pauvreté en accordant aux pays des concours techniques et financiers axés sur des réformes sectorielles ou des projets spécifiques — construction d'écoles et de dispensaires, approvisionnement en eau et en électricité, lutte contre les maladies, protection de l'environnement. Son action, qui s'inscrit généralement dans la durée, est financée à la fois par les contributions des pays membres et par des émissions obligataires. Les domaines de spécialisation de ses fonctionnaires sont beaucoup plus variés que ceux des fonctionnaires du FMI.

Le FMI et la Banque collaborent dans divers domaines, surtout en ce qui concerne l'appui aux pays à faible revenu pour la mise en oeuvre des stratégies anti-pauvreté, l'allègement de la dette des pays les plus pauvres et l'évaluation des secteurs financiers nationaux. Les deux institutions tiennent des réunions conjointes deux fois l'an.

Représentation des pays et voix au Conseil d'administration du FMI (au 16 juin 2006)

Le Conseil d'administration compte 24 administrateurs qui représentent un pays ou un groupe de pays. Le nom de chacun figure en gras et celui de son suppléant, en italique. Le pourcentage des voix attribuées à chaque pays et le pourcentage total pour chaque groupe de pays sont donnés entre parenthèses. Le nombre total des voix pour chaque groupe est aussi indiqué. Les chiffres ayant été arrondis, le total ne correspond pas forcément à la somme des composantes.

NANCY P. JACKLIN <i>Meg Lundsager</i> États-Unis 371.743 voix	(17,08 %)	Albanie (0,03 %) Grèce (0,39 %) Italie (3,26 %) Malte (0,06 %) Portugal (0,41 %) Saint-Marin (0,02 %) Timor-Leste (0,02 %) 90.968 voix	(4,18 %)	SULAIMAN M. AL-TURKI <i>Abdallah S. Alazzaz</i> Arabie Saoudite 70.105 voix	(3,22 %)	Afghanistan, État islamique d' (0,09 %) Algérie (0,59 %) Ghana (0,18 %) Iran, République islamique d' (0,70 %) Maroc (0,28 %) Pakistan (0,49 %) Tunisie (0,14 %) 53.662 voix	(2,47 %)
SHIGEO KASHIWAGI <i>Michio Kitahara</i> Japon 133.378 voix	(6,13 %)	JONATHAN FRIED (CANADA) <i>Peter Charleton (Irlande)</i> Antigua-et-Barbuda (0,02 %) Bahamas (0,07 %) Barbade (0,04 %) Belize (0,02 %) Canada (2,95 %) Dominique (0,02 %) Grenade (0,02 %) Irlande (0,40 %) Jamaïque (0,14 %) Saint-Kitts-et-Nevis (0,02 %) Saint-Vincent-et-les Grenadines (0,02 %) Sainte-Lucie (0,02 %) 80.636 voix	(3,71 %)	HOOI ENG PHANG (MALAISIE) <i>Made Sukada (Indonésie)</i> Brunéi Darussalam (0,11 %) Cambodge (0,05 %) Fidji (0,04 %) Indonésie (0,97 %) Malaisie (0,70 %) Myanmar (0,13 %) Népal (0,04 %) Rép. dém. pop. lao (0,04 %) Singapour (0,41 %) Thaïlande (0,51 %) Tonga (0,01 %) Vietnam (0,16 %) 69.019 voix	(3,17 %)	EDUARDO LOYO (BRÉSIL) <i>Roberto Steiner (Colombie)</i> Brésil (1,41 %) Colombie (0,37 %) Équateur (0,15 %) Guyana (0,05 %) Haïti (0,05 %) Panama (0,11 %) République Dominicaine (0,11 %) Suriname (0,05 %) Trinité-et-Tobago (0,17 %) 53.634 voix	(2,46 %)
KARLHEINZ BISCHOFBERGER <i>Gert Meissner</i> Allemagne 130.332 voix	(5,99 %)	TUOMAS SAARENHEIMO (FINLANDE) <i>Jon Thorvardur Sigurgeirsson (Islande)</i> Danemark (0,77 %) Estonie (0,04 %) Finlande (0,59 %) Islande (0,07 %) Lettonie (0,07 %) Lituanie (0,08 %) Norvège (0,78 %) Suède (1,12 %) 76.276 voix	(3,51 %)	PETER J. NGUMBULLU (TANZANIE) <i>Peter Gakunu (Kenya)</i> Afrique du Sud (0,87 %) Angola (0,14 %) Botswana (0,04 %) Burundi (0,05 %) Érythrée (0,02 %) Éthiopie (0,07 %) Gambie (0,03 %) Kenya (0,14 %) Lesotho (0,03 %) Malawi (0,04 %) Mozambique (0,06 %) Namibie (0,07 %) Nigéria (0,82 %) Ouganda (0,09 %) Sierra Leone (0,06 %) Soudan (0,09 %) Swaziland (0,03 %) Tanzanie (0,10 %) Zambie (0,24 %) 65.221 voix	(3,00 %)	B.P. MISRA (INDE) <i>Amal Uthum Herat (Sri Lanka)</i> Bangladesh (0,26 %) Bhoutan (0,01 %) Inde (1,93 %) Sri Lanka (0,20 %) 52.112 voix	(2,39 %)
PIERRE DUQUESNE <i>Olivier Cuny</i> France 107.635 voix	(4,95 %)	JONG NAM OH (CORÉE) <i>Richard Murray (Australie)</i> Australie (1,50 %) Corée (0,76 %) Kiribati (0,01 %) Îles Marshall (0,01 %) Îles Salomon (0,02 %) Micronésie, États fédérés de (0,01 %) Mongolie (0,04 %) Nouvelle-Zélande (0,42 %) Palaos (0,01 %) Papouasie-Nouvelle-Guinée (0,07 %) Philippines (0,42 %) Samoa (0,02 %) Seychelles (0,02 %) Vanuatu (0,02 %) 72.423 voix	(3,33 %)	WANG XIAOYI <i>G.E. Huayong</i> Chine 63.942 voix	(2,94 %)	HÉCTOR R. TORRES (ARGENTINE) <i>Javier Silva-Ruete (Pérou)</i> Argentine (0,99 %) Bolivie (0,09 %) Chili (0,41 %) Paraguay (0,06 %) Pérou (0,31 %) Uruguay (0,15 %) 43.395 voix	(1,99 %)
TOM SCHOLAR <i>Andrew Hauser</i> Royaume-Uni 107.635 voix	(4,95 %)	A. SHAKOUR SHAALAN (ÉGYPTE) <i>Samir El-Khoury (Liban)</i> Bahrein (0,07 %) Égypte (0,45 %) Émirats arabes unis (0,29 %) Iraq (0,56 %) Jamahiriya arabe libyenne (0,53 %) Jordanie (0,09 %) Koweït (0,65 %) Liban (0,11 %) Maldives (0,02 %) Oman (0,10 %) Qatar (0,13 %) République arabe syrienne (0,15 %) Yémen, Rép. du (0,12 %) 70.852 voix	(3,26 %)	THOMAS MOSER (SUISSE) <i>Andrzej Raczko (Pologne)</i> Azerbaïdjan (0,09 %) Ouzbékistan (0,14 %) Pologne (0,64 %) République kirghize (0,05 %) Serbie-et-Monténégro (0,23 %) Suisse (1,61 %) Tadjikistan (0,05 %) Turkménistan (0,05 %) 61.827 voix	(2,84 %)	DAMIAN ONDO MANÉ (GUINÉE ÉQUATORIALE) <i>Laureen W. Rutayisire (Rwanda)</i> Bénin (0,04 %) Burkina Faso (0,04 %) Cameroun (0,10 %) Cap-Vert (0,02 %) Comores (0,02 %) Congo, Rép. dém. du (0,26 %) Congo, Rép. du (0,05 %) Côte d'Ivoire (0,16 %) Djibouti (0,02 %) Gabon (0,08 %) Guinée (0,06 %) Guinée-Bissau (0,02 %) Guinée équatoriale (0,03 %) Madagascar (0,07 %) Mali (0,05 %) Maurice (0,06 %) Mauritanie (0,04 %) Niger (0,04 %) République Centrafricaine (0,04 %) Rwanda (0,05 %) São Tomé-et-Principe (0,01 %) Sénégal (0,09 %) Tchad (0,04 %) Togo (0,05 %) 30.749 voix	(1,41 %)
WILLY KIEKENS (BELGIQUE) <i>Johann Prader (Autriche)</i> Autriche (0,87 %) Biélorus (0,19 %) Belgique (2,13 %) Hongrie (0,49 %) Kazakhstan (0,18 %) Luxembourg (0,14 %) République slovaque (0,18 %) République tchèque (0,39 %) Slovénie (0,12 %) Turquie (0,46 %) 111.696 voix	(5,13 %)	JEROEN KREMERS (PAYS-BAS) <i>Yuriy G. Yakusha (Ukraine)</i> Arménie (0,05 %) Bosnie-Herzégovine (0,09 %) Bulgarie (0,31 %) Chypre (0,08 %) Croatie (0,18 %) Géorgie (0,08 %) Israël (0,44 %) Macédoine, ex-Rép. youg. de (0,04 %) Moldova (0,07 %) Pays-Bas (2,39 %) Roumanie (0,49 %) Ukraine (0,64 %) 105.412 voix	(4,84 %)	ALEXEI V. MOJINE <i>Andrei Louchine</i> Fédération de Russie 59.704 voix	(2,74 %)	ABBAS MIRAKHOR (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN) <i>Mohammed Daïri (Maroc)</i>	

Ne comprend pas les voix du Libéria, de la Somalie ni du Zimbabwe, dont la représentation a été suspendue en raison de leurs arriérés à l'égard du FMI.

Promouvoir la santé de l'économie

Le FMI a pour mission première de promouvoir la coopération monétaire internationale et la stabilité financière dans les pays membres et au niveau mondial, afin de permettre une croissance économique durable, condition *sine qua non* pour rehausser les niveaux de vie et faire reculer la pauvreté. Œuvrer à la stabilité macroéconomique et financière consiste en partie à empêcher les crises économiques et financières, qui peuvent détruire les emplois, amputer les revenus et causer une grande détresse humaine. Mais il s'agit aussi d'éviter de trop amples fluctuations de l'activité économique, les poussées d'inflation et une volatilité excessive des taux de change et des marchés financiers. Toutes ces formes d'instabilité peuvent accroître l'incertitude et décourager l'investissement, entraver la croissance économique et peser sur le niveau de vie.

Une économie de marché dynamique ne peut échapper à une certaine instabilité ni à des changements structurels progressifs. Dès lors, la gageure pour les décideurs consiste à limiter autant que possible l'instabilité sans pour autant rendre le système économique moins apte à relever les niveaux de vie par l'augmentation de la productivité, de l'efficacité et de l'emploi.

De nouveaux centres commerciaux comme celui d'Andhra Pradesh apparaissent un peu partout en Inde.

Brend Johnson/Inf/Aurora & Quantum Productions, Inc.

L'expérience montre que les pays qui affichent les taux de croissance et d'emploi les plus élevés, et qui sont les plus stables économiquement, sont ceux qui suivent des politiques macroéconomiques (budgétaire, monétaire et de change) saines; laissent les marchés fonctionner, avec des règles et des politiques structurelles adaptées, en prévoyant des dispositifs de protection sociale; sont ouverts au commerce international; se dotent d'institutions solides pour définir la politique économique et assurer le respect des règles; favorisent le développement de systèmes financiers robustes; recueillent, contrôlent et diffusent des données de qualité; respectent les principes de la bonne gouvernance.

Le FMI œuvre à la stabilité du système financier international en remplissant trois fonctions :

Surveillance. Il est chargé de surveiller le système monétaire international et de s'assurer que chaque pays membre respecte ses obligations, qui consistent à appliquer des politiques favorisant une croissance ordonnée, la stabilité des prix et la mise en place d'un régime de change stable et évitant la manipulation des taux de change, et à communiquer au FMI des données sur son économie. À cet effet, le FMI surveille la situation économique et financière à l'échelle mondiale et vérifie que les politiques menées par les pays membres sont appropriées sur le plan aussi bien national qu'international. Il prévient les pays membres des dangers qui s'annoncent, ce qui leur permet de prendre au besoin des mesures préventives.

Prêts. Il consent des prêts aux pays qui connaissent des difficultés de balance des paiements. Dans le cas des pays à faible revenu, ces prêts ont d'abord pour but de soutenir la croissance économique et la lutte contre la pauvreté.

Assistance technique et formation. Il aide les pays membres à se doter de bons instruments de politique économique et d'institutions solides pour les mettre en œuvre.

La surveillance en pratique

Du fait qu'il regroupe presque tous les pays du monde, le FMI est un forum international où les membres peuvent suivre et examiner l'évolution de leurs économies respectives ainsi que les questions économiques mondiales. Depuis quelques décennies, le principal obstacle au maintien de la stabilité financière tient à la taille et à la complexité des marchés financiers internationaux. Les pays qui ont accès à ces marchés sont aujourd'hui nombreux. À bien des égards, la mondialisation financière est bénéfique, car elle permet de mobiliser des capitaux privés pour financer l'investissement et la croissance dans les pays où leur utilisation sera la plus productive. En principe, l'intégration des

marchés financiers permet aussi aux pays de s'adapter aux chocs extérieurs sans recourir à des capitaux publics.

Mais les flux de capitaux peuvent aussi être source d'instabilité, surtout dans de nombreux pays émergents. Un nouveau type de crise, engendrée par des sorties soudaines de capitaux, est apparu qui s'est révélé plus difficile à gérer que les déséquilibres du compte courant auxquels le FMI avait affaire auparavant. Pour arrêter les sorties de capitaux, il faut prendre des mesures propres à rétablir la confiance des investisseurs, en faisant parfois appel à l'aide financière des institutions internationales.

La mondialisation financière a aussi accentué les risques de contagion en créant de nouveaux circuits — outre les relations commerciales traditionnelles — à travers lesquels les facteurs qui rendent un pays vulnérable peuvent contaminer d'autres pays et même se propager au système économique mondial.

À en juger par les tendances actuelles, la mondialisation financière s'intensifiera et les marchés émergents prendront sans doute de l'importance dans l'économie mondiale. Les géants naissants que sont l'Inde et la Chine risquent de poser des problèmes systémiques particuliers. Par ailleurs, en bouleversant l'équilibre épargne–investissement à l'échelle mondiale, le vieillissement démographique des pays industriels pourrait aussi doper les flux de capitaux internationaux.

Pour suivre de près cette évolution, le FMI continue à affiner ses analyses et conseils en exerçant une surveillance plus pointue, en approfondissant l'étude des régimes de change et en analysant plus en détail les secteurs financiers, la viabilité de la dette et les retombées régionales et mondiales. Afin de renforcer son travail sur les marchés financiers et des capitaux, le FMI a pris plusieurs mesures (encadré, page 18), en regroupant ses activités y afférentes dans un nouveau département qui sera un pôle d'excellence dans ces domaines et sur les questions monétaires. Le regain d'attention pour le secteur financier et son intégration accrue à l'analyse macroéconomique constituent une pierre angulaire de la stratégie à moyen terme du Directeur général (page 7).

Types de surveillance

Au niveau national. En règle générale, le FMI tient tous les ans des consultations avec chaque pays membre. Prévues par les Statuts, ces «consultations au titre de l'article IV» concernent : l'évolution des taux de change, des politiques monétaire et budgétaire, de la balance des paiements et de la dette extérieure; l'impact des politiques nationales sur les comptes extérieurs, ainsi qu'aux niveaux régional et international; la recherche des signes éventuels de vulnérabilité.

Avec l'intégration croissante des marchés financiers mondiaux, la surveillance du FMI s'est recentrée sur les flux de capitaux et les secteurs bancaire et financier. À la suite des crises financières survenues dans des pays émergents, et alors que bien des pays membres abandonnent la planification centrale au profit de l'économie de marché, les questions institutionnelles (indépendance de la banque centrale, réglementation du secteur financier, gouvernance des entreprises, transparence et responsabilité) ont également pris de l'ampleur dans la surveillance.

Au niveau régional. Pour compléter les consultations au niveau national, le FMI s'intéresse aussi aux politiques menées dans le cadre d'accords régionaux, notamment dans la zone euro, l'Union économique et monétaire ouest-africaine et l'Union monétaire des Caraïbes orientales. Outre la surveillance intensifiée des unions monétaires, il prête une plus grande attention aux sujets d'intérêt commun pour les pays de certaines régions (Amérique centrale, Afrique subsaharienne, Moyen-Orient, pays insulaires du Pacifique, par exemple). L'examen des rapports préparés par ses services permet de passer en revue les politiques adoptées au niveau régional, d'effectuer une analyse comparative de l'évolution et des politiques d'une région à l'autre, et d'analyser la transmission des chocs à l'échelle régionale. Ces dernières années, le FMI a également commencé à publier les principaux résultats de la surveillance régionale dans des rapports semestriels intitulés *Perspectives économiques régionales*.

Au niveau mondial. En plus de la surveillance nationale et régionale, le FMI suit l'évolution de la situation économique mondiale, des politiques nationales dans un contexte global et des marchés de capitaux internationaux. Il examine les répercussions mondiales des grands mouvements économiques et financiers qui animent notamment les marchés pétroliers et les courants commerciaux. Il expose les principaux enseignements tirés de cette surveillance dans deux rapports semestriels, les *Perspectives de l'économie mondiale* et le *Rapport sur la stabilité financière dans le monde* (*Global Financial Stability Report*), qui servent de documents de référence pour les discussions du CMFI.

Les *Perspectives de l'économie mondiale* d'avril 2006 ont mis en évidence la forte expansion continue de l'économie mondiale, expansion qui a dépassé les prévisions et qui est devenue plus généralisée. Pour sa part,

le *Rapport sur la stabilité financière dans le monde* d'avril 2006 a fait état de la résistance accrue du système financier mondial, tout en soulignant que l'aggravation des déséquilibres mondiaux présente encore des risques, tout comme la hausse de l'endettement, notamment dans le secteur des ménages.

Par ailleurs, le Conseil d'administration passe fréquemment en revue l'évolution économique mondiale. La direction et les cadres supérieurs de l'institution participent en outre à l'examen des perspectives et politiques économiques par les ministres des finances, les gouverneurs de banque centrale, leurs suppléants et d'autres hauts fonctionnaires au sein de diverses instances telles que le Groupe des Huit principaux pays industriels (G-8), le Groupe des Vingt-Quatre pays en développement (G-24) et le Forum de stabilité financière.

Une réaction rapide

Pour éviter les crises, il ne suffit pas de disposer d'un système d'alerte avancée; encore faut-il adopter rapidement les mesures préventives qui s'imposent. En outre, les progrès de l'intégration financière obligent à ne pas axer la surveillance uniquement sur les pays exposés aux crises, mais aussi sur l'ensemble du système. Le FMI, en tant que porte-parole impartial de la communauté internationale, a un rôle particulièrement important à jouer à cet égard; il doit attirer l'attention sur les grands défis économiques que le monde devra relever. C'est ainsi qu'il a été appelé, lors de la réunion du CMFI

Promouvoir la solidité du système financier

La surveillance bilatérale et multilatérale, la conception des programmes de prêts et la prestation de l'assistance technique sont les principaux moyens par lesquels le FMI veille à la solidité du système financier dans les pays membres. Le *Manuel d'évaluation du secteur financier*, publié par le FMI et la Banque mondiale en septembre 2005, présente des informations sur les questions essentielles et les pratiques optimales d'évaluation des systèmes financiers et de conception des stratégies de riposte.

Le FMI s'efforce d'améliorer la surveillance en approfondissant l'examen des problèmes du secteur financier pour mieux en identifier les forces et les faiblesses et réduire ainsi la fréquence et l'intensité des difficultés éventuelles du système.

Les programmes appuyés par le FMI comportent souvent des mesures visant à renforcer les systèmes financiers nationaux. En plus de fournir de l'assistance technique, le FMI aide les pays membres à cerner et diagnostiquer les problèmes du secteur financier; à concevoir des stratégies de réforme systémique et de restructuration des banques; et à s'assurer que ces stratégies correspondent à des politiques macroéconomiques et structurelles judicieuses qu'elles contribuent à appuyer.

L'assistance technique du FMI permet aux pays membres d'appliquer des mesures spécifiques visant à renforcer leur infrastructure financière. Elle peut comprendre des conseils et de la formation sur l'amélioration de la gestion monétaire et budgétaire; le développement du marché des changes et du marché des capitaux; la conception de systèmes de paiement et d'assurance-dépôts; le renforcement du cadre juridique du secteur bancaire, des règles prudentielles et des capacités de supervision; les stratégies de restructuration systémique des banques.

au printemps 2006, à prendre de nouvelles mesures — y compris l'organisation de consultations multilatérales — pour encourager la résorption des déséquilibres mondiaux. À cet égard, le Directeur général a déclaré qu'il s'agit pour le FMI d'offrir aux pays membres un cadre de consultations actives sur les conséquences de l'action et de l'inaction dans ce domaine.

Les enseignements tirés des crises survenues dans les années 90 avaient déjà amené le FMI à prendre des mesures importantes pour recentrer la surveillance sur la prévention des crises. Ces mesures consistaient notamment à renforcer la surveillance régionale et mondiale et à conseiller aux pays membres d'intégrer davantage d'«amortisseurs de chocs» à leurs politiques — politiques permettant d'équilibrer le budget en période faste et de l'assouplir en période difficile; réserves adéquates; systèmes financiers efficaces et diversifiés, taux de change flexibles et dispositifs de protection sociale plus performants. En outre, le FMI a adopté des mesures particulières pour rendre les pays moins vulnérables aux crises :

- En 1999, réagissant notamment à la crise asiatique, le FMI et la Banque mondiale ont mis en place le programme d'évaluation du secteur financier (PESF), qui donne lieu à l'établissement de rapports sur les secteurs financiers nationaux. Ces rapports permettent aux pays de cerner les points forts, les risques et les failles de leurs mécanismes financiers et de prendre des mesures correctives. Le FMI évalue les places financières offshore par lesquelles transite une part non négligeable des flux financiers mondiaux et qui sont donc importants pour la stabilité globale. Il participe aussi à la lutte internationale contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

- Le FMI a élaboré et s'emploie activement à diffuser des normes et codes de bonne pratique en matière de politique économique. S'agissant des normes de communication des données, il a mis au point des initiatives en vue de mettre à la disposition du public des statistiques fiables, actualisées et complètes sur les pays membres, aidant les opérateurs à prendre des décisions d'investissement éclairées et réduisant la probabilité de chocs susceptibles de précipiter des crises.

- Le FMI a amélioré ses outils d'évaluation pour mieux recenser les facteurs pouvant rendre les pays vulnérables aux crises — approche bilancielle, gestion de la liquidité, indicateurs de solidité financière. Ces outils visent à étayer les conseils que le FMI prodigue à ses membres pour permettre à leurs économies de mieux résister aux chocs; il s'agit aussi d'aider les pays à déterminer s'ils peuvent assurer au fil du temps le service de leur dette extérieure et publique sans une correction excessive du solde des recettes et des dépenses.

- Le FMI redouble d'efforts pour promouvoir la bonne gouvernance, qui est essentielle pour obtenir de bons résultats économiques. Ces efforts porteront principalement sur l'efficacité et l'obligation de rendre des comptes dans le secteur public et les systèmes financiers.

- Il accorde une attention accrue aux facteurs de vulnérabilité liés au commerce, qui demeurent une préoccupation majeure pour les pays les plus pauvres bénéficiant d'un programme du FMI. Pour aider les pays en développement à faire face aux effets à court terme de la libéralisation multilatérale du commerce sur leur balance des paiements, il a créé le mécanisme d'intégration commerciale qui met des ressources à leur disposition de manière plus prévisible et dans le cadre des facilités de prêt existantes.

- Afin d'aider les pays à faible revenu qui ne veulent pas — ou qui n'ont pas besoin — d'assistance financière du FMI, le FMI a créé, en octobre 2005, l'instrument de soutien à la politique économique (ISPE). Ce dispositif permet aux pays de concevoir des programmes économiques efficaces et de démontrer leur volonté de mener une politique saine, à l'intention de l'opinion publique nationale ou des créanciers et donateurs internationaux.

- Le FMI étudie par ailleurs — pour pouvoir relever les nouveaux défis posés par les pays émergents et pour répondre à leurs besoins — un nouvel instrument offrant un financement conditionnel de montant élevé aux pays ayant des politiques économiques vigoureuses, une dette soutenable et des pratiques d'information transparentes, mais qui restent vulnérables aux chocs.

La transparence au FMI

Le FMI s'est aussi attaché à rendre compte plus systématiquement de ses actions en se dotant en 2001 d'un Bureau indépendant d'évaluation (page 32) et en rehaussant, au cours des dix dernières années, la transparence de ses opérations et de son processus décisionnel. Il est devenu une institution plus ouverte et comptable de ses actes, et une source majeure d'information pour le grand public et les opérateurs des marchés financiers, tout en préservant la confidentialité de ses conseils aux pays membres.

Le FMI publie désormais la plupart des études préparées à l'intention du Conseil d'administration et affiche des informations financières et opérationnelles sur son site Internet. En outre, il diffuse plus d'informations sur la surveillance et sur les programmes économiques qu'il appuie. Les documents relatifs à un pays ne peuvent être publiés sans l'accord de celui-ci, mais, dans la plupart des cas, le principe de la publication est acquis et la vaste majorité des rapports sont rendus publics. ■

Aider quand les choses vont mal

Quelle que soit la qualité de la surveillance exercée par le FMI et des politiques économiques des gouvernements, on ne saurait présumer — réalisme oblige — qu'il n'y aura jamais de crise. En effet, dans une économie de marché dynamique, des crises sont inévitables de temps à autre. Le rôle du FMI consiste alors à en atténuer l'impact et à en limiter la durée en fournissant des conseils de politique économique et des concours financiers. Pour ce faire, il est parfois amené à engager des ressources considérables. Dans la plupart des cas, cet investissement a été rentable. Par exemple, le prêt de 21 milliards de dollars consenti à la Corée en décembre 1997 était énorme en termes absolus, mais il a contribué à rétablir la stabilité financière dès le début de 1998 et une croissance vigoureuse l'année suivante. De plus, la Corée a remboursé le FMI par anticipation. C'est l'exemple type d'un soutien massif à la fois judicieux et efficace. Le FMI a joué un rôle similaire au Brésil en 1998 et en Turquie en 2001.

Des courtiers sur le plancher du Marché à terme des produits de base à São Paulo (Brésil).

Alfonso Lima/AFP/Getty Images

Qu'est-ce qui provoque les crises économiques?

La malchance, une mauvaise politique économique, ou une combinaison des deux facteurs, peuvent causer des difficultés de balance des paiements à un pays, c'est-à-dire le placer dans une situation où il ne peut plus obtenir un financement suffisant à des conditions abordables pour régler ses paiements internationaux nets. Dans le pire des cas, ces difficultés peuvent dégénérer en crise. La monnaie du pays se déprécie alors à un tel rythme qu'elle n'inspire plus confiance; les effets sur l'économie nationale sont perturbateurs et destructeurs et peuvent se propager à d'autres pays.

Les causes de ces difficultés sont souvent diverses et complexes, mais les facteurs clés sont notamment les carences du système financier intérieur, les déficits budgétaires élevés et persistants, le surendettement extérieur, le niveau inadéquat du taux de change, les catastrophes naturelles et les conflits armés.

Certains de ces facteurs peuvent avoir un effet direct sur la balance commerciale d'un pays en faisant baisser les exportations ou augmenter les importations. D'autres peuvent réduire les ressources disponibles pour financer les transactions internationales, par exemple en faisant perdre confiance aux investisseurs, qui vendent alors massivement leurs actifs et retirent brusquement leurs capitaux du pays («fuite des capitaux»).

Quel rôle jouent les prêts du FMI?

Les prêts du FMI ont pour but de donner un répit aux pays pendant qu'ils appliquent des politiques d'ajustement et des réformes pour résoudre leurs problèmes de balance des paiements et rétablir les conditions d'une forte croissance économique. Ces politiques varient d'un pays à l'autre selon la situation particulière de chacun et surtout selon les causes profondes des problèmes. Ainsi, un pays qui subit une baisse soudaine du prix d'un de ses principaux produits d'exportation peut tout simplement avoir besoin d'une aide financière temporaire, le temps que les prix remontent, afin d'atténuer l'impact d'un ajustement qui pourrait être brutal et profond. En cas de fuite des capitaux, un pays doit régler les problèmes qui ont entraîné la perte de confiance des investisseurs : peut-être les taux d'intérêt sont-ils trop bas, la monnaie surévaluée, le déficit budgétaire élevé, la dette publique galopante, ou le système bancaire national inefficace et mal réglementé.

Pour qu'un pays membre obtienne un prêt, les autorités de ce pays et le FMI doivent s'entendre sur un programme économique (Prêts et conditionnalité, page 22). Sans financement

du FMI, l'ajustement serait plus difficile. Par exemple, si les investisseurs ne veulent plus acheter d'obligations d'État, le gouvernement n'a qu'une alternative : réduire ses besoins de financement en diminuant ses dépenses ou en augmentant ses recettes, ou financer son déficit en imprimant de la monnaie. Dans le premier cas, la cure d'austérité sera plus sévère; dans le second cas, on aura une flambée d'inflation dont les pauvres seront les premiers à souffrir. Un concours financier du FMI peut faciliter un ajustement plus progressif et mieux préparé.

Résolution des crises d'endettement extérieur

Certains pays se heurtent à des difficultés de balance des paiements parce qu'ils accumulent une dette insoutenable — dont ils ne peuvent plus assurer le service. En pareil cas, le pays et ses créanciers doivent trouver un moyen de restructurer la dette. Ils peuvent assouplir les conditions de remboursement, en allongeant les échéances par exemple, et/ou convenir d'une réduction de la valeur nominale de la dette.

De concert avec la Banque mondiale, le FMI s'efforce de ramener à un niveau viable la charge de la dette des pays pauvres très endettés (PPTÉ) au moyen de l'initiative PPTÉ renforcée et de l'initiative d'allégement de la dette multilatérale (page 29), et continue de promouvoir des mécanismes axés sur le règlement ordonné des crises d'endettement par les pays et leurs créanciers privés. Il encourage activement les emprunteurs souverains à inclure dans les contrats d'émission internationale d'obligations des clauses d'action collective (CAC), qui empêchent une petite minorité de créanciers de bloquer un accord de restructuration accepté par la grande majorité, et ce, sur tous les marchés. Grâce notamment à ces mesures, le recours aux clauses d'action collective est devenu la norme du marché dans les contrats d'émission internationale d'obligations souveraines régis par les lois de l'État de New York. En conséquence, la proportion des émissions obligataires de pays émergents assorties de CAC a augmenté considérablement depuis le début de 2004.

Par ailleurs, des progrès ont été réalisés dans le suivi des «Principes pour des flux de capitaux stables et une restructuration équitable de la dette dans les pays émergents», une initiative du secteur privé énonçant les normes de concertation entre les emprunteurs souverains et leurs créanciers privés ainsi que leurs responsabilités respectives dans la prévention et le règlement des crises financières. ■

Remettre l'économie sur les rails

Le FMI fournit des concours financiers aux pays membres qui se heurtent à des problèmes de balance des paiements pour soutenir leurs politiques d'ajustement et leurs réformes. Dans le cas des pays à faible revenu, cette aide peut être consentie à des conditions concessionnelles. Il s'agit d'un soutien général à la balance des paiements, et non du financement de projets spécifiques, activité qui relève des banques de développement. Toutes les aides financières accordées par le FMI sont approuvées par le Conseil d'administration.

Le volume des prêts du FMI a énormément fluctué, atteignant un record historique au début des années 2000, période d'accès exceptionnel aux ressources de l'institution pour de grandes économies émergentes confrontées à des crises financières. L'encours total des crédits du FMI a nettement diminué depuis lors en raison de l'environnement mondial favorable qui a permis aux principaux emprunteurs d'honorer leurs obligations.

Au fil des ans, le FMI a conçu plusieurs instruments de prêt (ou «facilités») pour répondre aux besoins particuliers de ses divers pays membres. Les prêts non concessionnels sont accordés au

Piétons à Sofia (Bulgarie). Les réformes structurelles en Bulgarie visent à améliorer le climat des affaires.

Daria Spivak/Bloomberg News/Landow

SIEMENS

Siemens CFX65

- Българска YSA карта със SIMкарта
- Екран с 65 000 цвята
- Директн преводен ежар
- WAP 2.2, GPRS, E-mail
- Закачване на снимки, видео
- USB и IR порта
- GMS

GloBul
Много функционална, ежа сателит

moyen de quatre facilités principales : les accords de confirmation, le mécanisme élargi de crédit, la facilité de réserve supplémentaire et la facilité de financement compensatoire (page 25). Les pays à faible revenu bénéficient d'un taux d'intérêt concessionnel au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) et, s'ils sont victimes d'un choc exogène, au titre de la facilité de protection contre les chocs exogènes (FCE). La FCE est conçue pour les pays qui ne bénéficient pas d'un programme appuyé par la FRPC ou qui bénéficient d'un programme financé par l'instrument de soutien à la politique économique (ISPE, page 19). Un programme ISPE en bonne voie permet d'accéder rapidement à un financement FCE en cas de choc, mais cet accès n'est pas automatique. Les pays sortant d'une catastrophe naturelle ou d'un conflit armé peuvent aussi demander une aide d'urgence du FMI, à des taux concessionnels dans le cas des pays à faible revenu.

Lorsqu'un pays n'est pas confronté à un besoin pressant de balance des paiements, il peut considérer un accord avec le FMI comme une mesure de précaution qui lui donne le droit, sous réserve de l'exécution de mesures spécifiques, d'effectuer des tirages en cas de besoin.

Au cours des dernières années, la plupart des prêts ont été accordés au titre de la FRPC. Toutefois, la plus forte proportion des ressources est octroyée au titre d'accords de confirmation. Dans le cadre de la stratégie à moyen terme du FMI (page 7), approuvée par le Comité monétaire et financier international — instance de décision du Conseil des gouverneurs — aux réunions de printemps 2006, le débat se poursuit sur la mise en place éventuelle d'un nouvel instrument de financement conditionnel de montant élevé pour les économies émergentes ayant une politique macroéconomique saine, une dette soutenable et des pratiques d'information transparentes, mais encore vulnérables aux chocs.

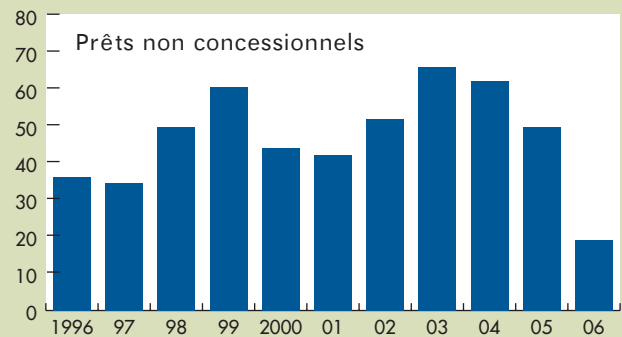
Les financements non concessionnels sont accordés au taux d'intérêt du marché («taux de commission»). Le taux de commission est basé sur le taux d'intérêt du DTS, lequel est révisé chaque semaine selon l'évolution des taux d'intérêt à court terme sur les principaux marchés monétaires internationaux. Les prêts d'un montant élevé donnent lieu à une «commission additionnelle».

Le montant qu'un pays peut emprunter varie selon le type de prêt, et il est exprimé comme multiple de la quote-part du pays au FMI. Pour financer un besoin exceptionnel de balance des paiements, le FMI peut accorder des prêts supérieurs aux limites d'accès. Le FMI encourage le remboursement par anticipation. Bien qu'il existe un échéancier normal, les pays membres sont censés rembourser plus rapidement s'ils le peuvent.

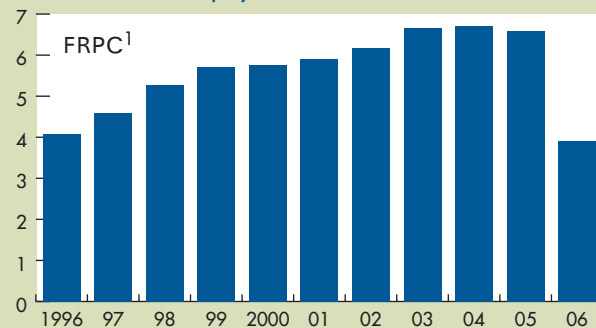
Tendances divergentes des crédits

L'encours des créances du FMI est en baisse en ce qui concerne les prêts non concessionnels...

(milliards de DTS)



... mais en hausse en ce qui concerne les prêts concessionnels aux pays à faible revenu.



Note : Données à la fin de l'exercice clos le 30 avril. La baisse survenue en 2006 est due à l'allègement de la dette multilatérale le 6 janvier et le 28 avril.

¹Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance.

Source : FMI, Département financier.

La conditionnalité des prêts

Lorsqu'un pays emprunte au FMI, son gouvernement s'engage à renforcer ses politiques économiques et financières; c'est ce qu'on appelle la conditionnalité. La conditionnalité donne au FMI l'assurance que son prêt sera utilisé pour résoudre les difficultés économiques de l'emprunteur et que celui-ci sera en mesure de le rembourser rapidement, afin que les fonds prêtés puissent être mis à la disposition des autres pays membres qui en ont besoin.

Ces dernières années, le FMI s'est efforcé de rationaliser les conditions de ses prêts. En septembre 2002, le Conseil d'administration a approuvé une révision des directives en la matière, en insistant sur la nécessité de recentrer la conditionnalité sur les objectifs et les



Dans les environs de Kaboul (Afghanistan), les efforts de reconstruction se poursuivent.

instruments fondamentaux de la politique macroéconomique et de favoriser une plus grande participation des pays à l'élaboration des programmes. Une revue récente suggère que la conditionnalité est devenue plus ciblée, et que peu de programmes sont interrompus de façon prématurée.

Les mesures à adopter visent non seulement à résoudre les problèmes immédiats de balance des paiements, mais aussi à jeter les bases d'une croissance économique viable à long terme en favorisant de manière plus générale la stabilité économique, par exemple en contenant l'inflation, en réduisant la dette publique, ou en renforçant le système financier. Les mesures requises peuvent aussi avoir pour but de remédier aux obstacles structurels qui freinent la croissance — libéralisation des prix et du commerce, renforcement des systèmes financiers et amélioration de la gouvernance.

Collectivement, ces mesures constituent le «programme économique» du pays membre, décrit dans une lettre d'intention ou un memorandum de politique économique et financière qui accompagne la demande de financement adressée au FMI. Les objectifs spécifiques du programme ainsi que la nature des politiques adoptées dépendent de la situation particulière du pays. Cependant, le but fondamental est de rétablir ou de maintenir la viabilité de la balance des paiements et la stabilité macroéconomique, tout en jetant les bases d'une croissance soutenue et de haute qualité.

Comment évalue-t-on le respect des conditions?

La plupart des prêts du FMI sont décaissés en plusieurs tranches, de sorte que le FMI peut vérifier si le pays continue de tenir

ses engagements avant de décaisser chaque tranche du prêt. Le contrôle s'opère de plusieurs manières :

- Les **mesures préalables** sont celles qu'un pays accepte de prendre avant que le Conseil d'administration du FMI n'approuve un prêt ou ne conclut une revue (voir ci-dessous). Elles garantissent que les conditions de base indispensables seront en place pour mener à bien le programme ou le redresser après un dérapage par rapport aux mesures convenues. Ces mesures peuvent consister, par exemple, à ramener le taux de change à un niveau viable, à supprimer le contrôle des prix, ou à approuver formellement un budget public compatible avec le cadre budgétaire prévu par le programme.

- Les **critères de réalisation** sont des conditions spécifiques qui doivent être respectées pour que le crédit puisse continuer à être décaissé. Il existe deux types de critères de réalisation, quantitatifs et structurels. Les **critères quantitatifs** concernent généralement des variables macroéconomiques — réserves internationales, agrégats monétaires et du crédit, soldes budgétaires ou emprunt extérieur. Par exemple, un programme peut fixer un niveau minimal pour les réserves internationales nettes, un plafond pour les avoirs intérieurs nets de la banque centrale et/ou un plafond pour les emprunts de l'État. Les **critères structurels** se rapportent aux mesures structurelles qui sont essentielles à la réussite du programme économique. Ces critères, qui varient énormément d'un programme à l'autre, peuvent porter, par exemple, sur des mesures spécifiques visant à améliorer le fonctionnement du secteur financier, à réformer les systèmes de sécurité sociale ou à restructurer des secteurs clés tels que l'énergie.

- Les critères quantitatifs peuvent être assortis de **cibles indicatives**. Celles-ci sont généralement fixées pour les derniers mois du programme, puis deviennent des critères de réalisation avec les modifications nécessaires, à mesure que les tendances économiques se confirment.

- Les **repères structurels** s'appliquent aux mesures qui ne peuvent être suivies assez objectivement pour être des critères de réalisation, ou aux petites étapes d'une réforme cruciale qui ne justifieraient pas isolément une interruption des concours du FMI.

- Les **revues du programme** sont aussi un outil de contrôle important. Elles permettent au Conseil d'administration de procéder à une évaluation générale de l'exécution du programme. Elles sont l'occasion d'examiner les politiques et de modifier éventuellement le programme selon l'évolution des circonstances. Certains pays demandent parfois une dérogation pour un critère de réalisation particulier, par exemple lorsque les autorités ont déjà fait le nécessaire pour corriger l'écart par rapport au critère fixé. ■

Comment le FMI accorde-t-il ses prêts et à quelles conditions?

Les accords de confirmation et le mécanisme élargi de crédit

- **Les accords de confirmation (1952)** visent à aider les pays à surmonter des difficultés temporaires de balance des paiements; ils ont en général une durée de douze à dix-huit mois avec un maximum légal de trois ans.
Limites d'accès : annuelle : 100 % de la quote-part; cumulative : 300 % de la quote-part pour les ressources du compte des ressources générales.
Remboursement (escompté/obligatoire) : 2¼–4 ans/3¼–5 ans.
Commissions : taux de base + commissions additionnelles (proportionnelles à l'encours des crédits) de 100 points de base pour les montants supérieurs à 200 % de la quote-part et de 200 points de base pour les montants supérieurs à 300 % de la quote-part.
Conditions : le pays doit adopter des politiques de nature à permettre la résolution des difficultés de balance des paiements dans un délai raisonnable.
Accès cumulatif : Les prêts supérieurs à 25 % de la quote-part sont soumis à des conditions plus strictes (conditionnalité des tranches supérieures de crédit).
Échelonnement et suivi : les achats trimestriels sont subordonnés au respect de critères de réalisation et d'autres conditions.
- **Le mécanisme élargi de crédit (1974)** fournit une assistance à plus long terme pour appuyer les réformes structurelles destinées à remédier à des difficultés de balance des paiements à plus long terme.
Limites d'accès : annuelle : 100 % de la quote-part; cumulative : 300 % de la quote-part pour les ressources du compte des ressources générales.
Remboursement (escompté/obligatoire) : 4½–7 ans/4½–10 ans.
Commissions : taux de base + commissions additionnelles (proportionnelles à l'encours des crédits) de 100 points de base pour les montants supérieurs à 200 % de la quote-part et de 200 points de base pour les montants supérieurs à 300 % de la quote-part.
Conditions : le pays doit adopter un programme triennal avec une orientation structurelle et exposer en détail, chaque année, les mesures qu'il entend appliquer sur les douze mois suivants.
Échelonnement et suivi : les décaissements trimestriels ou semestriels sont subordonnés au respect de critères de réalisation et d'autres conditions.

Prêts spéciaux

- **La facilité de réserve supplémentaire (1997)** fournit une assistance à court terme aux pays qui éprouvent des difficultés de balance des paiements imputables à une perte soudaine et déstabilisatrice de la confiance des marchés.

Limites d'accès : aucune; cette facilité n'est disponible que lorsque l'utilisation des ressources du FMI dans le cadre d'un accord ordinaire entraînerait le dépassement de la limite annuelle ou cumulative.

Remboursement (escompté/obligatoire) : 2–2½ ans/2½–3 ans.

Commissions : taux de base + 300 points de base, portés progressivement à 500 après 2½ ans.

Conditions : disponible uniquement dans le contexte d'un accord ordinaire accompagné d'un programme et de politiques renforcées destinées à rétablir la confiance des marchés.
Échelonnement et suivi : disponible pendant un an; les décaissements sont concentrés en début de période et ont lieu en deux fois au moins.

- **La facilité de financement compensatoire (1963)** apporte une aide aux pays qui subissent, de façon temporaire et pour des raisons indépendantes de leur volonté, une baisse des recettes provenant des exportations de biens et de services ou une hausse excessive du coût des importations de céréales.

Limites d'accès : au maximum 45 % de la quote-part pour chaque élément — manque à gagner à l'exportation et surcoût des importations de céréales — et une limite combinée de 55 % de la quote-part.

Remboursement (escompté/obligatoire) : 2¼–4 ans/3¼–5 ans.

Commissions : taux de base; pas de commissions additionnelles.

Conditions : disponible en principe uniquement lorsque le pays bénéficie déjà d'un accord de confirmation ou lorsque la position de sa balance des paiements, hormis la baisse des recettes d'exportation ou le surcoût des importations, est par ailleurs satisfaisante.
Échelonnement et suivi : décaissement en général sur une période minimale de six mois et conformément aux dispositions de l'accord relatives à l'échelonnement.

- **L'aide d'urgence**

Catastrophes naturelles (1962) : apporte un concours rapide à moyen terme aux pays qui ont des difficultés de balance des paiements après une catastrophe naturelle.

Pays sortant d'un conflit (1995) : apporte un concours rapide à moyen terme aux pays qui ont des difficultés de balance des paiements consécutives à des troubles civils ou à un conflit armé international.

Limites d'accès : 25 % de la quote-part, mais il est possible, à titre exceptionnel, d'obtenir des montants plus élevés.

Remboursement (escompté/obligatoire) : pas de remboursement par anticipation escompté/3¼–5 ans.

Commissions : taux de base; pas de commissions additionnelles; possibilité de bonification du taux de commission pour les pays à faible revenu si des ressources sont disponibles.

Conditions : réalisation d'efforts raisonnables pour surmonter les difficultés de balance des

paiements et renforcement des capacités institutionnelles et administratives en vue d'un accord dans les tranches supérieures de crédit ou d'un accord au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance; l'aide du FMI s'inscrirait aussi dans un effort international visant au redressement global du pays après le conflit.

Échelonnement et suivi : en général aucun.

Prêts pour les pays à faible revenu

- **La facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) (1999)** offre une aide à long terme lorsqu'un pays est aux prises avec des difficultés de balance des paiements structurelles persistantes; vise une croissance soutenue qui permette de réduire la pauvreté.
Limites d'accès : 140 % de la quote-part; à titre exceptionnel, 185 %.
Remboursement (escompté/obligatoire) : pas de remboursement par anticipation escompté/5½–10 ans.
Commissions : taux d'intérêt concessionnel : ½ % par an; pas de commissions additionnelles.
Conditions : établies en fonction d'un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), préparé par le pays selon une démarche participative, qui prévoit des politiques macroéconomiques, structurelles et de réduction de la pauvreté.
Échelonnement et suivi : les décaissements semestriels (parfois trimestriels) sont subordonnés au respect de critères de réalisation et à des revues périodiques.
- **La facilité de protection contre les chocs exogènes (FCE) (2005)** approuvée, mais pas encore pleinement financée. Fournira un appui à la politique économique et une assistance financière aux pays à faible revenu confrontés à des chocs exogènes (fluctuations des prix des produits de base, catastrophes naturelles et perturbations commerciales causées par des événements survenus dans un pays voisin). Destinée aux pays admissibles à la FRPC, mais n'ayant pas de programme appuyé par la FRPC. Durée des programmes FCE : un à deux ans.
Limites d'accès : 25 % des quotes-parts; accès cumulatif limité à 50 % des quotes-parts.
Échéance (remboursement escompté/ (remboursement obligatoire)) : aucune possibilité de remboursement anticipé/5½–10 ans.
Commissions : ½ de 1 % par an; pas de commissions additionnelles.
Conditions : la stratégie de réduction de la pauvreté doit être en place, et un programme économique complet doit être formulé.
Échelonnement et suivi : décaissements semestriels ou trimestriels sous réserve du respect des critères de réalisation et, dans la plupart des cas, de l'achèvement d'une revue.

Transmission d'un savoir-faire

Le FMI fournit des conseils et de la formation afin d'appuyer la conception et l'application des politiques macroéconomiques et financières dans les pays membres et de renforcer les capacités institutionnelles de leurs gouvernements. Pour élaborer et mettre en œuvre de bonnes politiques macroéconomiques, les pays membres doivent disposer du savoir-faire nécessaire et d'institutions publiques efficaces. Bien des pays en développement, en particulier, ont besoin d'aide pour renforcer leurs capacités de gestion économique et de conseils sur les mesures, les réformes et les dispositions institutionnelles qu'il convient de mettre en place et qui ont fait leurs preuves ailleurs. Le FMI accorde la priorité à l'octroi d'une assistance quand celle-ci renforce ses autres activités essentielles que sont la surveillance et les prêts.

Le FMI apporte son assistance technique dans les domaines relevant de sa compétence (voir graphique) en envoyant dans les pays membres des missions de fonctionnaires du siège, en y affectant des experts en mission de courte durée ou des conseillers résidents, en ouvrant des centres régionaux d'assistance technique, et en assurant la formation des cadres sur place dans ses instituts régionaux de formation ou à son siège de Washington. Sa compétence s'étend aux domaines suivants : élaboration et mise en œuvre de la politique macroéconomique; politique monétaire; activités des banques centrales; systèmes financiers; marché et politique de change; finances publiques et gestion budgétaire; statistiques macroéconomiques, extérieures, budgétaires et financières. Tous les membres du FMI ont droit d'office à cette assistance, qui est dispensée gratuitement, sauf si le pays a les moyens de rembourser. Près du tiers de l'assistance technique totale du FMI est financée de l'extérieur.

Pendant la première moitié des années 90, à mesure que le FMI accueillait de nouveaux pays membres passant d'un système de planification centrale à l'économie de marché, les activités

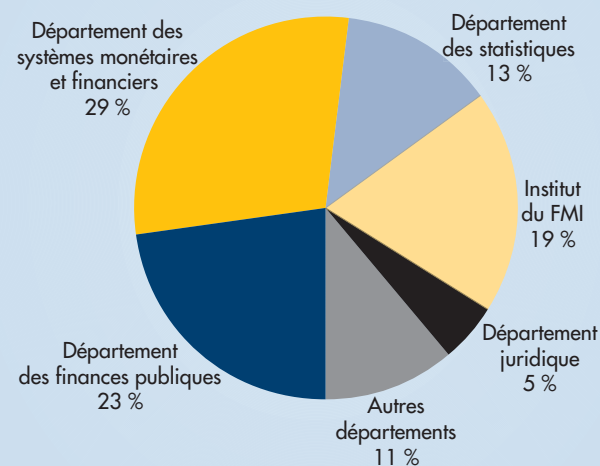
d'assistance technique ont connu une expansion rapide. Plus récemment, les efforts déployés par le FMI pour renforcer le système financier international, réduire les risques de crise et améliorer les mécanismes de gestion et de résolution des crises ont suscité une nouvelle demande d'assistance technique de la part de pays désireux d'adopter les normes et codes universellement acceptés en matière de politique financière, de gestion des finances publiques et de statistiques. Cette assistance repose pour l'essentiel sur les recommandations des Programmes d'évaluation du secteur financier et des rapports sur l'observation des normes et codes. Les travaux récents du FMI sur les places financières offshore et la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ont aussi accru les besoins d'assistance technique.

En outre, le FMI a consenti de gros efforts, en coordination avec d'autres organismes multilatéraux et bilatéraux, pour dispenser rapidement des conseils de politique économique et une aide opérationnelle aux pays sortant d'un conflit armé. Par ailleurs, les pays à faible revenu ne cessent de solliciter une assistance technique pour analyser la viabilité de leur dette et gérer les programmes de désendettement, ainsi que pour élaborer et exécuter des programmes

Le partage des compétences techniques

Plusieurs départements du FMI fournissent de l'assistance dans plusieurs domaines spécialisés de l'économie.

(Exercice 2006)



Note : En pourcentage des ressources totales, en années-personnes effectives.

Source : FMI, Bureau de gestion de l'assistance technique.

visant à stimuler la croissance et la réduction de la pauvreté. Le FMI organise de plus en plus son assistance technique et sa formation au niveau régional. De concert avec d'autres bailleurs de fonds, il exploite cinq centres régionaux d'assistance technique, dont deux en Afrique (où un troisième est prévu) et un respectivement aux Caraïbes, au Moyen-Orient et dans le Pacifique.

En examinant un rapport récent du Bureau indépendant d'évaluation sur le programme d'assistance technique du FMI, le Conseil d'administration a souligné le rôle de plus en plus important que joue cette assistance dans la satisfaction des divers besoins des pays membres, surtout en ce qui concerne la conception et l'exécution des politiques économiques et le renforcement des capacités. Le Conseil a constaté que les principaux facteurs d'efficacité de l'assistance technique sont la capacité de réagir rapidement, l'adaptation des conseils à la situation particulière des pays et la production d'analyses de haute qualité. Conformément aux recommandations du rapport, le FMI s'efforce de mieux définir les priorités de l'assistance technique, de faire participer activement les autorités à la conception et au suivi des programmes et de mieux suivre les résultats.

Formation

Le FMI attache une grande importance au développement du savoir-faire dans les pays membres par la formation, assurée pour l'essentiel par l'Institut du FMI. L'Institut forme les cadres des pays membres en donnant des cours et des séminaires dans les grands domaines suivants : gestion macroéconomique, politique financière, finances publiques et secteur extérieur. La formation est dispensée par des cadres de l'Institut ou des autres départements du FMI, assistés, à l'occasion, par des universitaires et des experts externes. La préférence est accordée aux candidatures des cadres des pays en développement ou en transition.



Formation à l'Institut du FMI à Brasília (Brésil).

Réforme des systèmes de paiement régionaux en Afrique

Dans le cadre de leur stratégie de réforme du système financier, le Botswana, le Ghana, la Namibie, la Sierra Leone et le Swaziland sont en train de moderniser leurs systèmes de paiement et de règlement. Avec le financement du gouvernement japonais, le Département des systèmes monétaires et financiers du FMI a détaché un conseiller en systèmes de paiement régionaux au Botswana pour aider ces pays dans le processus de modernisation. Le conseiller du FMI travaille avec les autorités nationales pour :

- élaborer une législation à l'appui des nouveaux systèmes de paiement;
- établir des chambres de compensation électroniques, des transferts de fonds électroniques et des systèmes à règlement brut en temps réel, ainsi que d'autres mécanismes et systèmes électroniques de transferts de fonds;
- formuler des normes, des règles, des règlements et des procédures régissant les divers services des systèmes de paiement.

Un aspect essentiel du projet est la priorité donnée à la convergence avec les initiatives connexes du secteur financier dans la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC) et dans la Zone monétaire ouest-africaine. L'objectif global est d'intégrer les systèmes de paiement nationaux afin de créer un solide réseau régional. Des progrès tangibles ont été réalisés vers l'atteinte de cet objectif. Par exemple, le Botswana et le Swaziland ont établi de nouveaux systèmes à règlement brut en temps réel à la suite de ce projet.

Outre la formation assurée à son siège de Washington, le FMI offre des cours et des séminaires à travers des instituts et des programmes régionaux. Il existe actuellement quatre centres régionaux de formation : le Centre régional multilatéral pour l'Amérique latine au Brésil, l'Institut multilatéral d'Afrique en Tunisie, l'Institut régional de Singapour et l'Institut multilatéral de Vienne en Autriche. Le FMI a aussi mis en place des programmes de formation en collaboration avec la Chine et le Fonds monétaire arabe.

Pendant l'exercice 2006, l'Institut du FMI a dispensé 143 cours à quelque 4.600 participants, avec l'assistance des autres départements de l'institution. La plupart de ces cours ont eu lieu dans les instituts régionaux. La formation assurée au siège, y compris les cours de longue durée, est demeurée importante, avec près du tiers des semaines-participants. Les autres activités de formation ont eu lieu à l'étranger, en dehors du réseau régional du FMI, principalement dans le cadre d'une collaboration entre l'Institut et les programmes de formation nationaux ou régionaux, mais aussi à travers l'enseignement à distance. ■

En quête d'une vie meilleure

L'expansion soutenue de l'économie internationale depuis la Seconde Guerre mondiale a étendu la prospérité et sorti des millions de personnes de la pauvreté, surtout en Asie. Pourtant, de redoutables problèmes subsistent. En Afrique en particulier, la pauvreté a reculé très lentement ces dernières décennies, s'aggravant même dans certains pays. Les projections laissent entrevoir une augmentation de 2 milliards de personnes de la population mondiale au cours des 25 années à venir, surtout dans les pays en développement. Nombre de ces personnes seront condamnées à la pauvreté si des efforts concertés ne sont pas déployés par les pays à faible revenu eux-mêmes et par la communauté internationale.

Coordination de l'aide au développement

Le FMI joue un rôle crucial dans les pays à faible revenu, où son action vise principalement à promouvoir la stabilité et la croissance de l'économie pour favoriser une réduction sensible et durable de la pauvreté. À cet égard, il travaille en étroite collaboration avec la Banque mondiale, qui dirige l'effort mondial de réduction de la pauvreté. Ensemble, les deux institutions aident ces pays à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) (voir encadré, page opposée) en leur accordant de l'assistance technique, des prêts, des allègements de dette et un soutien à la libéralisation du commerce.

Mère et fils à Sumbe (Angola).

Chris Ludemann/Inf/Aaron & Quanta Productions, Inc.

Compte tenu des pressions pour atteindre les OMD à l'horizon 2015, le FMI redouble d'efforts pour aider les pays à renforcer leurs politiques et à centrer l'assistance financière extérieure sur la stabilité macroéconomique. Dans ce contexte, il encourage les pays à développer et analyser d'autres moyens d'atteindre les OMD et à s'en servir pour étayer leurs stratégies de réduction de la pauvreté. En outre, le FMI conseille les pays à faible revenu sur la gestion de l'impact économique de l'aide, ce qui est crucial dans la mesure où les principaux pays donateurs ont indiqué en 2005 leur intention d'accroître nettement leur assistance aux pays en développement dans la prochaine décennie. En ce qui concerne les donateurs, le FMI collabore avec les partenaires multilatéraux pour rendre plus prévisibles les flux d'aide et d'assurer une plus grande cohérence sur les plans des politiques et de l'administration de l'aide.

Depuis 1999, trois initiatives ont permis au FMI et à la Banque mondiale de renforcer leur soutien financier aux pays à faible revenu :

- le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), dans lequel chaque pays emprunteur énonce sa propre stratégie économique et qui sert de base aux prêts concessionnels du FMI et de la Banque mondiale;
- l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), créée en 1996 et renforcée en 1999, qui permet aux créanciers d'accorder un allègement de la dette, de façon coordonnée et dans le but de rétablir la viabilité de la dette;
- l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM), au titre de laquelle le FMI, l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale et le Fonds africain de développement (FAfD) ont annulé 100 % de leurs créances sur certains pays pour les aider à progresser vers les OMD.

Le DSRP est une stratégie globale de réduction de la pauvreté, élaborée par les pays eux-mêmes. Il s'agit d'établir des liens indispensables entre les pays à faible revenu, leurs donateurs et les politiques de développement nécessaires pour atteindre les OMD. Le DSRP constitue le cadre opérationnel des prêts concessionnels du FMI et de la Banque mondiale et des allègements de dette au titre de l'initiative PPTE. Dans le cas du FMI, ces prêts sont fournis par le biais de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC).

Les pays à faible revenu préparent leurs stratégies avec la participation des parties concernées au niveau national et des partenaires pour le développement au niveau international. Mis à jour périodiquement (au moins une fois tous les cinq ans) et assorti de rapports d'étape annuels, le DSRP décrit les mesures

macroéconomiques, structurelles et sociales que les pays envisagent, ainsi que la manière dont elles seront financées. Une fois qu'un pays a établi un DSRP, il a le droit de demander des prêts financés sur les ressources de la FRPC et un allègement de dette au titre de l'initiative PPTE.

L'initiative PPTE a été renforcée en 1999 pour fournir des allègements plus rapides, plus profonds et plus importants aux pays à faible revenu et pour renforcer les liens entre allègement de dette et réduction de la pauvreté, notamment à travers la politique sociale. L'efficacité de l'initiative dépend des efforts soutenus consentis par les pays pour assurer la stabilité macroéconomique et mener à bien les réformes structurelles et sociales — en relevant par exemple les dépenses sociales, surtout en ce qui concerne la santé et l'éducation de base.

Jusqu'ici, 29 pays ont atteint le point de décision de l'initiative PPTE renforcée, et la communauté internationale a réduit de 59 milliards de dollars le service de leur dette en valeur nominale. L'assistance PPTE devrait réduire la dette de ces pays de deux tiers en valeur actualisée nette. Dix-neuf PPTE ont déjà atteint leur

Objectifs du Millénaire pour le développement

En septembre 2000, les dirigeants de 189 pays ont signé la Déclaration du Millénaire, adoptant ainsi les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ces huit objectifs, qui doivent être réalisés à l'horizon 2015, comportent des cibles spécifiques pour réduire la pauvreté, remédier à d'autres formes de détresse humaine et promouvoir le développement durable. Ils consistent à :

- 1) réduire de moitié par rapport à 1990 la pauvreté extrême et la faim;
- 2) assurer l'éducation primaire pour tous;
- 3) promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes;
- 4) réduire la mortalité infantile;
- 5) améliorer la santé maternelle;
- 6) combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies;
- 7) assurer un environnement durable;
- 8) créer un partenariat mondial pour le développement.

Au cours d'une réunion de suivi tenue à Monterrey (Mexique) en mars 2002, les dirigeants du monde ont adopté une vision commune de la stratégie globale nécessaire pour atteindre les OMD. Ce «Consensus de Monterrey» a donné lieu à un nouveau pacte entre pays en développement et pays développés soulignant leurs responsabilités mutuelles pour la réalisation des objectifs de développement. À cet égard, il incombe aux pays en développement d'améliorer leurs politiques et leur gouvernance, et aux pays développés d'accroître leur assistance, notamment par une aide accrue et de meilleure qualité et par une plus grande ouverture de leurs marchés.



Élèves au SOS Children's Village à Lusaka (Zambie). Au début de 2006, la Zambie a obtenu une remise de dette de 581 millions de dollars au titre de l'initiative d'allégement de la dette multilatérale.

point d'achèvement, c'est-à-dire le stade auquel tous les créanciers doivent accorder un allégement irrévocable de la dette. Récemment, les données de la fin 2004 ont permis de déterminer que onze autres pays remplissent les critères de revenu et d'endettement et pourraient donc solliciter une aide au titre de l'initiative.

L'IADM vient compléter l'assistance fournie dans le cadre de l'initiative PPTE. Elle est entrée en vigueur au FMI le 5 janvier 2006. Sont admissibles à l'IADM tous les PPTE ayant atteint le point d'achèvement (c'est-à-dire le stade où ils peuvent bénéficier d'une assistance PPTE intégrale), ainsi que les non-PPTE dont le revenu par habitant est inférieur ou égal à 380 dollars.

À ce jour, un allégement totalisant 3,7 milliards de dollars a été accordé à 21 pays; 19 d'entre eux ont dépassé le point d'achèvement de l'initiative PPTE (Bénin, Bolivie, Burkina Faso, Cameroun, Éthiopie, Ghana, Guyana, Honduras, Madagascar, Mali, Mauritanie, Mozambique, Nicaragua, Niger, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Tanzanie et Zambie) et deux sont des non-PPTE (Cambodge et Tadjikistan). D'autres pays pourraient se qualifier pour un allégement au titre de l'IADM en 2006. Le Malawi, São Tomé-et-Príncipe et la Sierra Leone devraient en effet atteindre le point d'achèvement en 2006, devenant ainsi admissibles à l'IADM.

Alors que l'initiative PPTE vise à rétablir la viabilité de la dette pour la plupart des pays pauvres très endettés, l'IADM va plus loin en accordant une annulation intégrale de la dette admissible

(dans le cas du FMI, il s'agit de la dette décaissée avant la fin 2004 et de la dette exigible au moment où le pays devient admissible à l'IADM) pour dégager des ressources additionnelles leur permettant d'atteindre les OMD. Contrairement à l'initiative PPTE, qui suppose une action coordonnée de tous les créanciers, l'IADM ne propose pas d'allégement parallèle de la part des créanciers bilatéraux officiels ou privés ni des institutions multilatérales hors FMI, IDA et FAFD. En outre, les modalités de mise en oeuvre de l'IADM varient selon les institutions.

Pour bénéficier des avantages éventuels de l'allégement de la dette, il est essentiel que les pays évitent de contracter des emprunts excessifs. Les pays doivent concilier la nécessité d'accroître les dépenses axées sur les OMD et les risques inhérents à un nouveau cycle de surendettement. Le cadre de viabilité de la dette des pays à faible revenu, élaboré conjointement par le FMI et la Banque mondiale en 2004, peut aider les créanciers et les débiteurs à évaluer les risques d'une accumulation insoutenable de la dette. Ce cadre retrace la trajectoire des principaux indicateurs de la dette à divers seuils d'endettement (liés à la qualité des politiques et des institutions des pays débiteurs), ainsi que leur comportement en cas de chocs. Il est déjà devenu un outil important pour orienter les conseils de politique économique du FMI en faveur des pays à faible revenu.

Étapes suivantes

L'amélioration des résultats macroéconomiques a été particulièrement nette dans les pays qui ont appliqué ou qui appliquent des accords FRPC. Pourtant, la plupart des pays à faible revenu sont loin d'avoir atteint le niveau de croissance élevé requis pour réaliser les OMD à l'horizon 2015. Dans le troisième Rapport de suivi mondial (*Global Monitoring Report*), qui rend compte des progrès réalisés par les pays, le FMI et la Banque mondiale constatent que les avancées ont été inégales. Côté positif, le rapport met en évidence le recul de la mortalité infantile dans neuf des 10 pays en développement observés, ainsi que la première baisse des taux d'infection au VIH/sida dans des pays à forte prévalence tels que Haïti, l'Ouganda et le Zimbabwe. Ils notent aussi la hausse rapide des taux de scolarisation au primaire. Cependant, de nombreux pays, d'Afrique et d'Amérique latine surtout, peinent encore à réduire la pauvreté, et les pays d'Asie du Sud-Est n'ont pas suffisamment avancé au niveau des indicateurs de développement humain. Publié en 2006, le Rapport souligne que la croissance économique, une aide accrue et de meilleure qualité, les réformes commerciales et la bonne gouvernance sont essentielles pour atteindre les OMD.

Pour sa part, le FMI a poursuivi la réflexion sur la pertinence des mécanismes d'aide aux pays à faible revenu. À cet égard, la FRPC demeure l'outil primordial; mais, pour les pays qui ont accompli récemment des progrès sensibles vers la stabilité économique et qui n'ont plus besoin de l'assistance financière du FMI, l'institution a mis sur pied, en octobre 2005, l'instrument de soutien à la politique économique (ISPE). L'ISPE permet d'épauler ces pays en les aidant à concevoir des programmes économiques efficaces. Une fois approuvés par le Conseil d'administration, ces programmes signalent aux donateurs, aux banques multilatérales de développement et aux marchés l'approbation des politiques nationales par le FMI. Ce soutien à la politique économique et ce «signal» sur les résultats et les perspectives du pays peuvent étayer les décisions des tiers et influencer par exemple sur le montant de l'aide extérieure, y compris l'allègement de la dette et les autres formes d'assistance.

En décembre 2005, le FMI a aussi établi la facilité de protection contre les chocs exogènes (FCE) en vue d'accorder un appui à la politique économique et une assistance financière concessionnelle aux pays à faible revenu confrontés à des chocs sur lesquels ils n'ont aucune prise (page 23). S'agissant des pays à faible revenu qui ont des difficultés de balance des paiements dues à des catastrophes naturelles ou à la réforme des échanges multilatéraux ou qui sortent d'un conflit, le FMI a activé des mécanismes d'aide concessionnelle — la facilité d'urgence pour les catastrophes naturelles, le mécanisme d'intégration commerciale (MIC) et l'aide d'urgence postconflit.

Dans le cadre de sa stratégie à moyen terme (page 7), approuvée par les pays membres aux réunions de printemps 2006, le FMI affinera son rôle dans les pays à faible revenu. Premièrement, il privilégiera les mesures essentielles pour assurer la stabilité macroéconomique de chaque pays, rationalisera la répartition des tâches avec la Banque mondiale et assouplira davantage les conditions d'octroi de ses prêts. Deuxièmement, le FMI déterminera si les projections des flux d'assistance correspondent à l'impératif de stabilité macroéconomique et aux coûts estimatifs de réalisation des objectifs de développement des pays, et il collaborera plus étroitement avec les donateurs. Troisièmement, il veillera à ce que les bénéficiaires d'un allègement n'accumulent pas de nouveau un endettement excessif.

Questions commerciales et cycle de négociations de Doha

Le commerce peut contribuer beaucoup plus que l'aide à la prospérité des pays en développement. Le FMI continue à souligner l'importance du cycle de négociations de Doha (lancé en 2001) dans

les échanges internationaux. En cas d'échec de ces négociations, la croissance globale ralentira et l'économie mondiale pourrait être plus vulnérable aux chocs. En vue de réaliser les OMD, le FMI souhaite vivement que le cycle de Doha soit couronné de succès et débouche sur un accord ambitieux. Les efforts de réduction de la pauvreté bénéficieraient d'un accord entièrement voué à la réalisation des objectifs de développement énoncés à Doha — en particulier, une réforme majeure des politiques régissant le commerce des produits agricoles dans les pays à revenu élevé. Lors de ses réunions de printemps 2006, le FMI a invité les pays membres à conclure un accord qui permettrait aux pays pauvres de tirer pleinement parti des possibilités offertes par l'intégration mondiale à travers une libéralisation ambitieuse des échanges. Il a préconisé que le cycle de Doha soit conclu avant la fin de 2006.

Le FMI apporte sa contribution à la libéralisation du système commercial international. Au cours de l'exercice 2005, il a établi le MIC pour aider les pays membres à parer aux déficits de balance des paiements dus à la mise en œuvre du cycle de Doha et, de façon plus générale, à la libéralisation non discriminatoire des échanges par d'autres pays. Le MIC permet donc de solliciter une aide financière au titre des facilités existantes pour répondre à des besoins temporaires de balance des paiements.

Par exemple, lorsque l'accord de l'OMC sur les textiles et les vêtements a expiré à la fin de 2004, la République Dominicaine est devenue le deuxième pays, après le Bangladesh en 2004, à obtenir une aide au titre du MIC. Des discussions sont en cours avec d'autres pays membres. La possibilité de recourir au MIC devrait apaiser les craintes de certains pays en développement qui redoutent de voir le cycle de Doha aboutir à un accord ambitieux qui exigerait d'eux un ajustement excessif.

Par ailleurs, le FMI veille à ce que les pays membres profitent pleinement des avantages de la libéralisation du commerce multilatéral,

- en fournissant une assistance technique dans des domaines tels que la réforme des douanes, de la fiscalité et des droits de douane, et l'amélioration des données;
- en contribuant à l'étude diagnostique des obstacles à l'intégration commerciale dans les pays moins développés, dans le cadre d'une initiative interagences pilotée par la Banque mondiale;
- en identifiant les risques et en aidant les pays à comprendre les avantages de l'intégration internationale;
- en évaluant l'impact des réformes commerciales sur les pays membres — par exemple, les conséquences d'une réduction des subventions agricoles, d'une érosion du système de préférences et de l'élimination progressive des contingents textiles. ■

Accroître la transparence et la responsabilisation

Créé en juillet 2001 par le Conseil d'administration du FMI, le Bureau indépendant d'évaluation (BIE) a pour mission d'évaluer de manière autonome, objective et fondamentale la performance de l'institution. Depuis lors, le BIE a publié plusieurs rapports détaillés jugeant le fonctionnement du FMI et suggérant des modifications que l'on pourrait apporter à ses politiques et ses pratiques. Le BIE est indépendant de la direction et des services du FMI et il est autonome par rapport au Conseil d'administration. Dirigé par Thomas A. Bernes, il comprend 12 autres fonctionnaires, pour la plupart recrutés à l'extérieur du FMI, ainsi que des consultants.

Le site du BIE (www.imf.org/ieo) contient des informations précises sur son mandat, ses travaux effectués jusqu'ici, l'état d'avancement de ses projets en cours, ses rapports d'évaluation, ses séminaires et ses activités de sensibilisation. En outre, il donne aux parties prenantes intéressées (autorités nationales, universitaires, organisations non gouvernementales et autres membres de la société civile) la possibilité de dialoguer avec le BIE en vue de définir son programme de travail, de choisir les thèmes de ses études et de recueillir des contributions sur le fond de ces études.

Le BIE établit son propre programme de travail au terme de discussions internes et de larges consultations externes. Tous les projets de rapports d'évaluation sont affichés sur son site afin de solliciter les commentaires du public sur les études achevées et en cours.

En formulant son programme de travail futur, le BIE a dressé une longue liste de thèmes éventuels d'évaluations à moyen terme, reflétant ainsi les nombreuses suggestions des parties prenantes extérieures, mais aussi des administrateurs, de la direction et des services du FMI.

Évaluations achevées

- L'utilisation prolongée des ressources du FMI
- Le rôle du FMI dans les récentes crises du compte de capital en Corée, en Indonésie et au Brésil
- Le rééquilibrage budgétaire dans les programmes appuyés par le FMI
- Le rôle du FMI en Argentine de 1991 à 2001
- L'efficacité du processus d'élaboration et de mise en œuvre des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance
- L'assistance technique du FMI
- L'approche du FMI en matière de libéralisation du compte de capital
- Le programme d'évaluation du secteur financier
- L'assistance du FMI à la Jordanie
- La surveillance multilatérale exercée par le FMI

Évaluations en cours

- La conditionnalité structurelle du FMI
- Le rôle du FMI dans la détermination de l'enveloppe des ressources extérieures dans les pays d'Afrique subsaharienne
- Les conseils du FMI en matière de politique des changes

En 2006, le BIE a été lui-même évalué par un groupe d'experts externes. Au vu du rapport qui en a résulté, le Conseil d'administration a reconnu que le BIE s'est bien acquitté de sa mission et a bénéficié du solide appui de diverses parties prenantes. Les évaluateurs ont aussi identifié plusieurs domaines où le BIE doit être renforcé et qui font maintenant l'objet d'un suivi. Le Conseil a également reconnu que le FMI a encore besoin d'un bureau indépendant d'évaluation pour renforcer la culture d'apprentissage de l'institution et faciliter la surveillance et la gouvernance exercées par le Conseil. ■

Le renforcement de la surveillance : leçons des récentes évaluations du BIE

Le BIE a achevé récemment deux évaluations concernant la surveillance, activité primordiale du FMI. Ces évaluations visaient en particulier le Programme d'évaluation du secteur financier (PESF) et la surveillance multilatérale. Les rapports subséquents relèvent plusieurs éléments positifs, notamment la bonne qualité de l'analyse contenue dans les rapports de surveillance multilatérale et la nette amélioration de la capacité du FMI à effectuer la surveillance du secteur financier à la suite du PESF. En même temps, le BIE a identifié plusieurs domaines importants où la surveillance doit être améliorée.

En ce qui concerne le PESF, les principaux défis consistent à

- assurer dorénavant la couverture de tous les pays ayant une importance systémique;
- régler les problèmes transfrontaliers (qui ont été pour l'essentiel négligés jusqu'ici);

- prendre des mesures pour améliorer l'intégration avec l'ensemble de la surveillance bilatérale. Cette intégration a été problématique.

S'agissant de la surveillance multilatérale, l'évaluation conclut que le FMI ne réalise pas tout le potentiel de ses activités. Elle recommande donc les mesures suivantes :

- mieux intégrer les dimensions financière et macroéconomique, ainsi que l'analyse bilatérale et multilatérale et les prescriptions de politique économique;
- recentrer les produits du FMI sur la clientèle en les rationalisant et en les ciblant mieux, en formulant des messages plus brefs et plus clairs, et en renforçant la stratégie de communication;
- accroître l'impact du Conseil d'administration et du CMFI dans la surveillance multilatérale, et mener une action préventive auprès de petits groupes de pays dont le FMI est partie prenante.

Le FMI en un coup d'œil

Repères et indicateurs (au 30 avril 2006, sauf autre indication)¹

Pays membres	184	Accords en cours	
Siège	Washington	Accords élargis	10
Conseil d'administration	24 membres	Mécanisme élargi de crédit	1
Effectifs	Environ 2.700	Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance et facilité de protection contre les chocs exogènes (FRPC-FCE)	27
Total des quotes-parts	310 milliards de \$ (213,5 milliards de DTS)		
Quotes-parts		Plus gros emprunteurs	
La plus élevée	États-Unis (17,4 % du total)	Turquie	13,1 milliards de \$ (8,9 milliards de DTS)
La plus faible	Palaos (0,001 % du total)	Indonésie	7,6 milliards de \$ (5,2 milliards de DTS)
Ressources pouvant être prêtées		Uruguay	1,9 milliard de \$ (1,3 milliard de DTS)
Ressources utilisables non engagées ²	216,6 milliards de \$ (147,2 milliards de DTS)	Ukraine	1,1 milliard de \$ (734 millions de DTS)
Capacité d'engagement sur un an ³	176,6 milliards de \$ (120,1 milliards de DTS)	Serbie-et-Monténégro	965 millions de \$ (656 millions de DTS)
Lignes de crédit⁴		Allègements de dette pour les pays pauvres très endettés (au 30 avril 2006)	
Crédits disponibles en vertu d'accords d'emprunt	50,0 milliards de \$ (34,0 milliards de DTS)	Ont rempli tous les critères et atteint le point d'achèvement	19 pays
Réserves		Ont atteint le point de décision, sans remplir d'autres critères pour atteindre le point d'achèvement	10 pays
Encaisses de précaution ⁵	11,2 milliards de \$ (7,6 milliards de DTS)	Ont rempli les critères de revenu et d'endettement à fin 2004 et pourraient solliciter un allègement PPTE	11 pays
Autres avoirs		Coût total de l'allègement pour 29 PPTE ayant déjà atteint le point de décision (en VAN)	41,3 milliards de \$ (fin 2005)
Avoirs en or	103,4 millions d'onces d'or fin	Coût pour le FMI des 29 PPTE ayant déjà rempli les conditions du point de décision (en VAN)	3,1 milliards de \$ (fin 2005)
Valeur comptable au FMI	8,6 milliards de \$ (5,85 milliards de DTS)	Assistance au titre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM)	
Valeur marchande	66,6 milliards de \$ (à 644,0 dollar/once)	Bénéficiaires de l'assistance IADM	20 pays
Encours des crédits		Assistance visant l'encours des crédits du compte des ressources générales	136,2 millions de \$ (89,8 millions)
Total ⁶	34,1 milliards de \$ (23,1 milliards de DTS)	Assistance visant l'encours des crédits FRPC-FCE	3,7 milliards de \$ (2,4 milliards de DTS)
Aux pays à faible revenu (conditions spéciales)	5,8 milliards de \$ (3,9 milliards de DTS)	Total	3,8 milliards de \$ (2,5 milliards de DTS)
Aux autres pays membres	28,3 milliards de \$ (19,2 milliards de DTS)		

Notes :

¹Les montants en dollars E.U. sont calculés au taux de 1,47106 \$ pour 1 DTS (28 avril 2006).

²Ressources utilisables, moins le montant total des soldes non tirés au titre des accords existants.

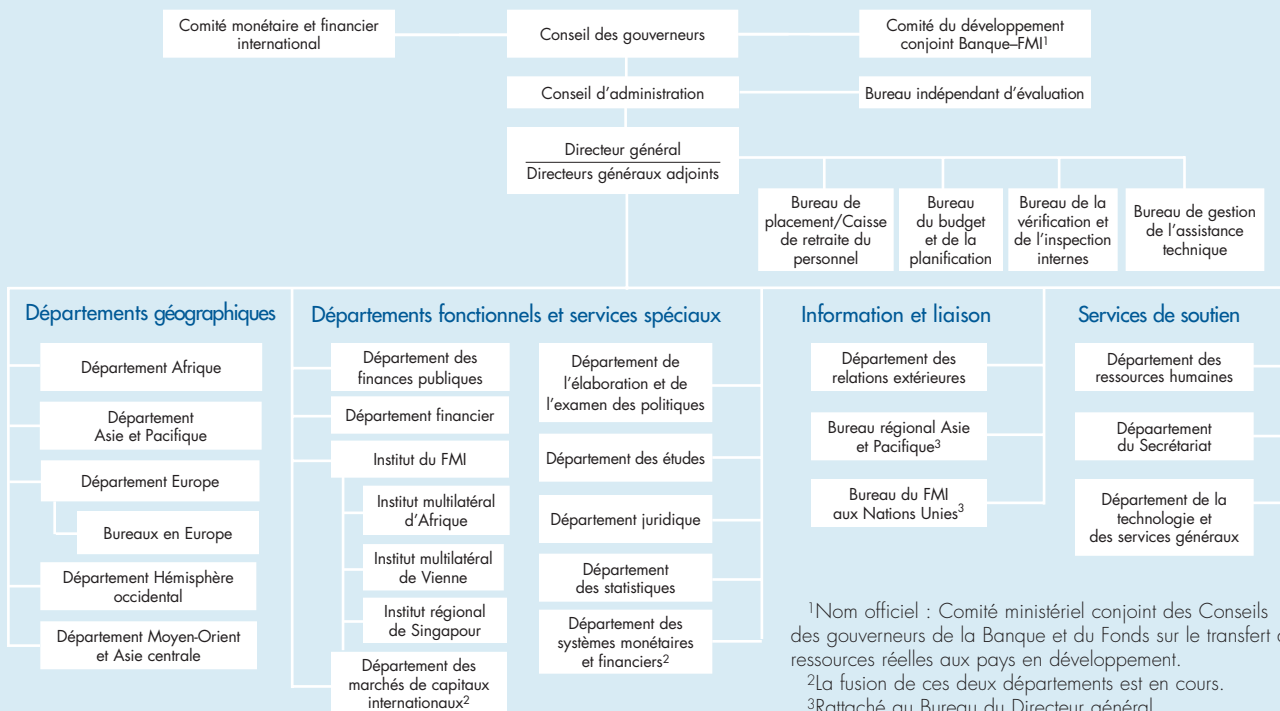
³Une mesure des ressources disponibles pour de nouveaux engagements financiers dans l'exercice suivant, égale aux ressources utilisables non engagées, plus les rachats de l'exercice suivant, moins le solde prudentiel (fixé à 50,3 milliards de dollars (34,2 milliards de DTS) à la fin de l'exercice 2006).

⁴Le FMI dispose de deux lignes de crédit auxquelles il peut recourir s'il a besoin de liquidités supplémentaires : les Accords généraux d'emprunt (AGE) et les Nouveaux accords d'emprunt (NAE). La dernière utilisation de ces lignes de crédit remonte à 1998.

⁵Le FMI accumule des soldes de précaution sous forme de réserves et d'un compte spécial pour imprévus afin de protéger ses ressources et celles de ses membres créanciers en cas de non-remboursement des prêts.

Source : FMI, Département financier.

Organigramme du FMI



¹Nom officiel : Comité ministériel conjoint des Conseils des gouverneurs de la Banque et du Fonds sur le transfert de ressources réelles aux pays en développement.

²La fusion de ces deux départements est en cours.

³Rattaché au Bureau du Directeur général.

The Macroeconomic Management of Foreign Aid: Opportunities and Pitfalls



Publié sous la direction de Peter Isard, Leslie Lipschitz, Alex Mourmouras et Boriana Yontcheva

Ce nouvel ouvrage montre qu'une augmentation sensible de l'aide étrangère sera nécessaire mais non suffisante pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Il faudra aussi une gestion macroéconomique saine de la part des bénéficiaires et un soutien des donateurs. Ce recueil d'études traite notamment des questions suivantes : le rapport entre aide, croissance et réduction de la pauvreté, le risque que le surcroît d'aide ne nuise à la compétitivité et comment l'éviter, et les effets de l'aide sur les institutions et l'économie politique des pays bénéficiaires.

Édition brochée 2006 : 28 dollars EU

ISBN: 1-58906-520-4

Code de référence : MMFAEA



Perspectives de l'économie mondiale

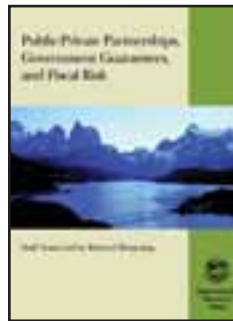
Les Perspectives de l'économie mondiale sont le fruit d'un exercice unique de collecte et d'analyse d'informations

que le FMI entreprend pour guider les décideurs et servir ses pays membres. Publié au moins deux fois par an en anglais, en arabe, en espagnol et en français, le rapport brosse un tableau d'ensemble de la situation économique internationale et des perspectives d'avenir. Ses analyses, étayées par les compétences et ressources de plus de 1.100 économistes du FMI, en font un ouvrage de référence unique qui fait autorité dans la profession.

Édition brochée 2006 : 54 dollars EU

ISBN: 1-58906-549-2

Code de référence : WEOFA2006001



Public-Private Partnerships, Government Guarantees, and Fiscal Risk

Une équipe du FMI dirigée par Richard Hemming

Les partenariats public-privé (PPP) sont des accords en vertu desquels le secteur privé fournit des infrastructures et des services connexes habituellement fournis par l'État. Cette étude spéciale passe en revue les problèmes relatifs aux PPP, en soulignant leur impact budgétaire. Elle examine aussi les garanties données par l'État — caractéristique commune des PPP — qui protègent assez largement le secteur privé contre les risques. L'étude se termine par une liste de mesures pour maximiser les avantages et minimiser les risques budgétaires liés à l'utilisation des PPP.

Édition brochée 2006 : 25 dollars EU

ISBN: 1-58906-493-3

Code de référence : ISIEA2005009



Global Financial Stability Report April 2006

Ce rapport semestriel sur la stabilité financière dans le monde retrace l'évolution

des marchés financiers mûrs et émergents, en cherchant à déceler au sein du système financier mondial les lignes de fracture susceptibles de causer des crises. L'objectif est d'affiner la connaissance des mouvements de capitaux internationaux qui jouent un rôle moteur dans l'expansion économique mondiale.

Édition brochée 2006 : 49 dollars EU

ISBN: 1-58906-504-2

Code de référence : GFSREA2006001



International Monetary Fund

Publication Services

Room HQ1-CN-235

700 19th Street, N.W.

Washington, DC 20431 (U.S.A.)

Téléphone : (202) 623-7430

Fax : (202) 623-7201

E-mail: publications@imf.org

CODE : P0608GNO-IF

Les commandes prépayées peuvent être transmises par courrier ou courriel, par téléphone ou par télécopie. Prière de fournir un numéro de carte AMEX, Visa ou MasterCard, la date limite de validité et la signature.